



PROJET SOCIAL 2023/2026

Maison de Quartier de Port Neuf
La Rochelle



Table des matières

Introduction

Table des matières

Préambule.....	3
Introduction	4
PARTIE 1 : rappel des préalables au projet social	6
Les valeurs et le cadre de référence.....	7
Synthèse du diagnostic du territoire	8
Les ressources internes	15
Méthodologie d'élaboration du projet	16
Des actions qui perdurent	17
PARTIE 2 : le projet social 2022 -2025	19
Préambule de la deuxième partie.....	20
Mobilisation pour un nouveau projet :	22
Grandes phases de la démarche de construction du projet social 2023/2026.....	32
Orientations : vie associative.....	33
Orientations : ressources humaines	35
Des spécificités de la population du quartier de Port Neuf pour développer des objectifs.....	37
Orientations liées à l'inclusion.....	39
Orientations : familles et parentalité.....	42
Orientations : santé Bien-être.....	46
Orientations : lien social.....	49
Budget prévisionnel 2023/2026.....	52
Annexes :	
1/ Organisation générale de l'évaluation	
2/ Plaquette générale 2022	
3/ Rapport d'activité : vie associative	

Le présent Projet Social s'inscrit pour 5 ans dont les deux premières années permettront de réaliser un travail collaboratif et de co-construction avec nos partenaires (acteurs du territoire et institutionnels) ainsi que, et avant tout avec les habitants soutenus par l'équipe des administrateurs et des salariés.

Cet exercice s'est effectué en deux temps bien distincts :

En 2021, la synthèse a été écrite et partagée par le directeur de l'époque en collaboration avec les membres du conseil d'administration ; suite aux mouvements internes, la deuxième partie est réalisée par la direction actuelle sur les bases observées et analysées après 3 mois dans le poste, grâce aux accompagnements bienveillants des **administrateurs**, des **salariés** et des **partenaires**,

Un très grand MERCI à chacun

Introduction

Le projet social est un document qui émane directement de l'évaluation effectuée entre septembre 2020 et avril 2021. La synthèse de l'évaluation réalisée a permis de déterminer des enjeux prioritaires du territoire de Port Neuf. C'est à partir de ces éléments que le centre social s'est posé la question de sa contribution à ces enjeux en s'appuyant sur son cadre d'intervention, les orientations de la CAF et les différents échanges avec les habitants, les adhérents, les partenaires, les professionnels...

Malgré un contexte sanitaire difficile et des restrictions importantes, nous avons pu réaliser une évaluation conséquente, réaliste, sincère et participative. De fait, les objectifs proposés dans ce document pour les années à venir ont émergé de manière quasi « évidente » ...

Nous avons été attentifs à ce que les objectifs proposés ne se confondent pas avec les missions du centre social, missions déclinées dans les circulaires CAF¹..... En effet, nous avons pu le ressentir dans l'évaluation, **les thématiques autour de la participation des habitants, le développement du pouvoir d'agir, le développement social local sont autant d'outils, de moyens** que nous ne positionnons pas en objectifs priorités d'un projet social mais qui sont **au service d'une finalité**. Effectivement le présent projet présente des objectifs « priorités » dans le sens où au-delà de ces derniers, d'autres actions perdurent.

Un projet social ne peut présenter, de notre point de vue, plus de quatre ou cinq objectifs. Ce postulat nous semble important pour pouvoir ensuite, dans un délai malgré tout relativement court, évaluer réellement les impacts de nos propositions. A ce propos un objectif priorisé autour de la famille est proposé et fait l'objet d'un document spécifique, « **l'action collective famille** ».

Port Neuf est un quartier particulier du point de vue de sa géographie, des populations qui y vivent. Sa diversité et les évolutions déclinées dans le diagnostic, interrogent la **mixité**, la possibilité de **vivre ensemble** dans cet espace restreint. Les évolutions constatées amènent aussi à questionner la place de notre structure face à une **précarisation** des populations. Il s'agit alors de penser un équilibre entre le centre social dans sa mission globale de « **faire société** » et le centre social comme lieu d'attention pour les publics les plus vulnérables. C'est cette problématique de quartier et cette recherche d'équilibre, derrière lesquelles existent des enjeux forts, qui aujourd'hui nous amènent à définir les objectifs proposés. L'évaluation menée a montré les réussites et limites liées en partie à l'organisation de notre travail et les modalités

¹ Circulaire 2012-13 et Circulaire n° 2016-005

de mise en œuvre des moyens dont nous disposons. Ces éléments d'organisation de travail restent des moyens au service d'un projet social et ne peuvent être priorités en objectif.

Avant de présenter le projet en lui-même, une courte synthèse du cadre de référence et du diagnostic est proposée. Une partie méthodologique explique la méthode d'élaboration du présent projet. Un rappel de ce qui perdure dans le centre et des actions transversales « permanentes » est ensuite exposé.

Nous souhaitons un projet social très en lien avec notre environnement d'intervention, un projet réaliste et évaluable mais aussi un projet partagé. Dans ce sens, la communication sera un enjeu important et la question de **l'évaluation continue participative** est partie intégrante de chacun des axes proposés et des actions en cours de réalisation.

PARTIE 1

Rappel des préalables au projet social

Les valeurs et le cadre de référence²

Nous rappelons ici ce que nous avons écrit dans le document d'évaluation, puisque le cadre de référence reste bien entendu inchangé :

« *Le centre social et socio culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants, associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.*³ ». Cette définition s'appuie sur trois valeurs fondatrices que sont, la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

La CNAF, en référence à la circulaire de 2012⁴ rappelle les valeurs de la république où la dignité humaine et la solidarité, sont citées à l'identique comme la charte des centres sociaux, complétées cependant de la laïcité, la neutralité, la mixité, la participation et le partenariat.

Les finalités qui transcendent l'ensemble des projets sociaux des structures comme la nôtre, définissent des axes issus des valeurs et principes précités⁵ : *L'inclusion sociale et la socialisation des personnes, le développement de liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire, la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.*

Il est rappelé que ces trois finalités se réfèrent « *aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain*⁶ ».

La circulaire CNAF N°2016-005 rappelle que « *la démarche participative des usagers/habitants est l'élément fondamental de l'agrément des centres sociaux [...]* »⁷. Cette citation de la circulaire de 2016 reprend les fondamentaux déjà posés en 2012 où l'on peut lire : « *L'animation de la vie sociale, repose sur une dynamique de mobilisation des habitants et sur des interventions sociales, elle s'appuie sur des équipements de proximité (centres sociaux, structures d'animation locales).*⁸ »

Au-delà des grandes finalités, des valeurs et des principes d'action à l'œuvre, le centre social est « *un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale* » et dans le même temps « *Un lieu*

² Voir évaluation du projet social 2018-2021 – maison de Quartier de Port Neuf

³ Charte fédérale des centres sociaux et socio-culturels de France, Paris le 18 juin 2000.

⁴ Circulaire 2012-13 page 9

⁵ Circulaire 2013-13 page 8

⁶ idem

⁷ Circulaire n° 2016-005, page 2

⁸ Circulaire 2012-13 page 6

*d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.*⁹».

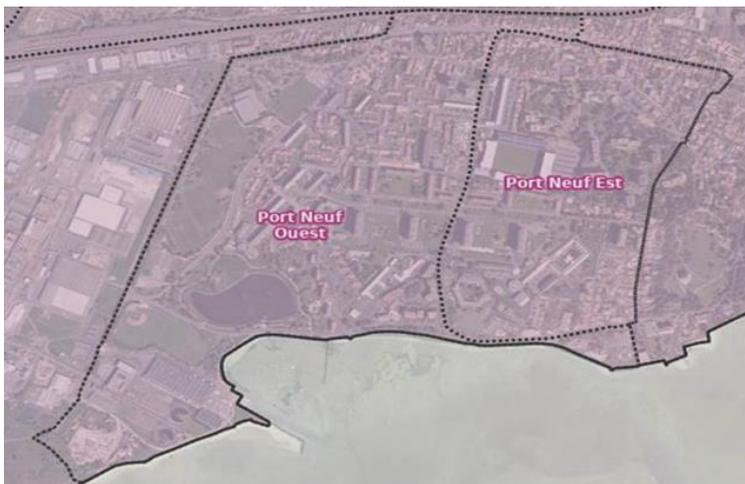
L'ensemble de ces points principaux rappelant le cadre de référence nous indique ce qu'est le centre social, les valeurs sur lesquelles il s'appuie et les modalités de mise en œuvre fondatrices (la démarche participative).

Le projet présenté répond à ce cadre puisque les propositions s'orientent, en fonction du contexte spécifique du quartier, sur la question de l'accueil pour tous, la mixité, la cohésion sociale. La participation est « le fil rouge » des modalités d'interventions.

Synthèse du diagnostic du territoire¹⁰

Lors de l'évaluation nous avons réalisé un diagnostic de territoire à partir de nombreuses données des partenaires, des institutions publiques. Ce diagnostic très complet est ici synthétisé. Il n'a pas été aisé de « sélectionner » les points considérés comme essentiels à la compréhension des enjeux du territoire. Il s'agit donc d'un rappel des grandes lignes du diagnostic.

Le quartier de Port Neuf est constitué de deux IRIS¹¹ communément nommés « Port Neuf EST » et « Port Neuf OUEST ». Le quartier est classé en zone prioritaire depuis 2015¹² et vient donc se rajouter aux IRIS, une troisième zone correspondant au quartier « politique de la ville » (QPV). Lors de l'évaluation nous avons retenu ces trois zones de référence pour élaborer le diagnostic.



La configuration du quartier de Port Neuf

Port Neuf fait partie des quartiers Ouest Rochelais et a été créé à partir de la fin des années 1940. L'avenue du Maréchal Juin délimite les deux IRIS Est et Ouest.

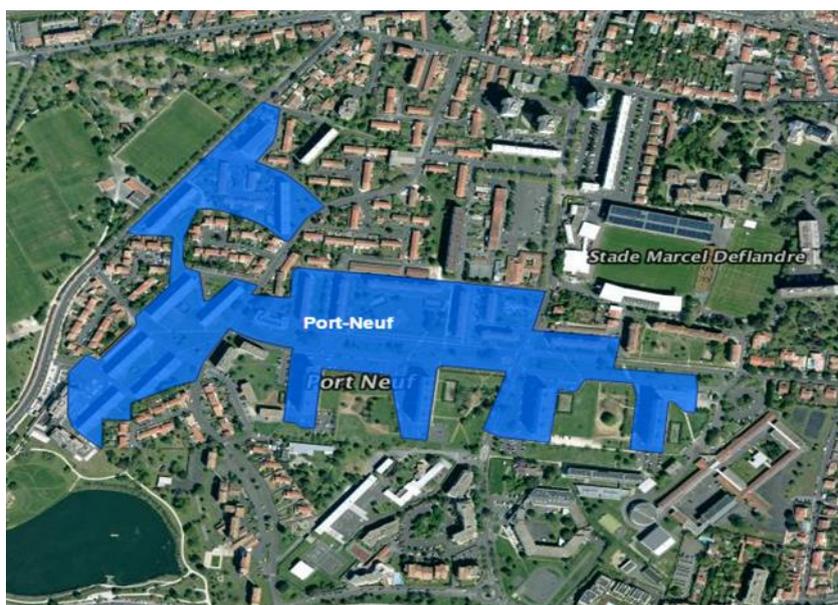
⁹ Circulaire 2012-13 page 9

¹⁰ Evaluation du projet social 2018 -2021 – Maison de Quartier de Port Neuf

¹¹ IRIS : Ilots Regroupés pour l'Information Statistique

¹² Loi 2014-173 du 21.02.2014

La partie prioritaire du quartier « empiète » légèrement sur Port Neuf Est. La grande majorité de la zone prioritaire couvre le secteur Ouest de Port Neuf.



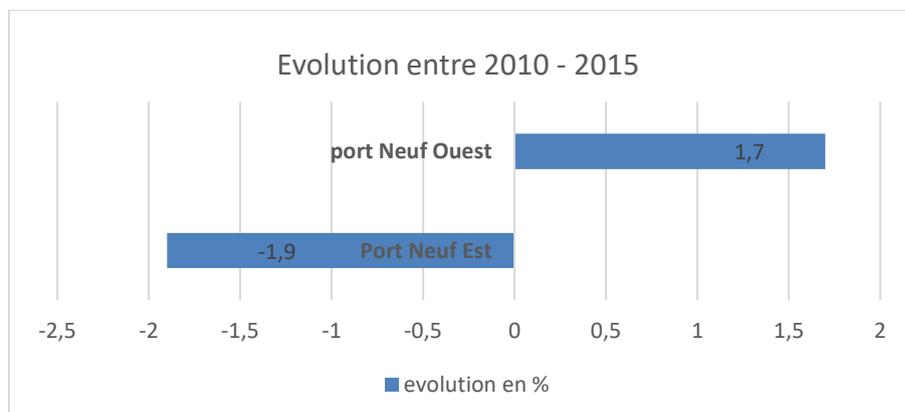
Nombre d'habitants

Année 2020 :

Nombre d'habitants : 4737
Nombre d'habitants Port Neuf Est : 1818
Nombre d'habitants Port Neuf Ouest : 2919
Nombre d'habitants zone prioritaire : 1606

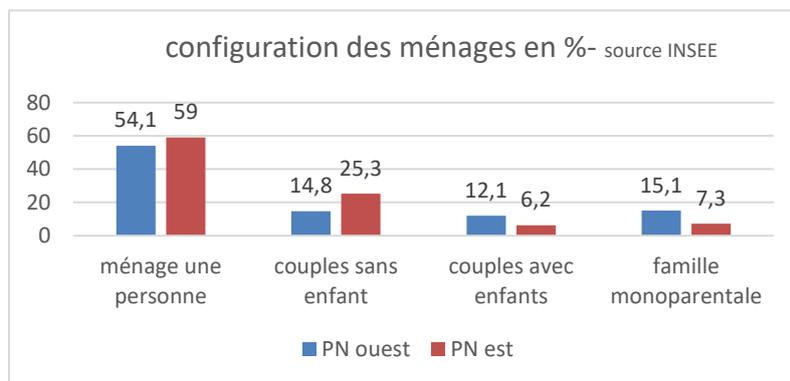
Les IRIS Est et Ouest

La population



Nous avons noté des évolutions de population significatives. En effet, à l'Est, la population diminue de 1.9 %, alors que le nombre de personnes de plus de 60 ans en augmentation de 20.42%¹³, représente 45.32% de la totalité. Le vieillissement est donc important dans cette partie du quartier. A l'opposé, alors que la population du côté Ouest augmente (1.9%), le pourcentage de personnes de plus de 60 est en diminution de 7.91%¹⁴. Plus d'un quart de la population de ce secteur (27.78%) a moins de 25 ans. Cependant, dans sa totalité, le quartier dénombre 666 jeunes de moins de 25 ans, soit environ 14% de la population globale.

La constitution des ménages



Le schéma proposé montre un taux important de personnes vivants seules. Nombreuses sont les familles monoparentales dans le quartier (voir chapitre QPV).

Le taux de pauvreté

Afin de ne pas alourdir le propos, nous donnons seulement les chiffres globaux. Le détail autour des allocataires CAF, CMU et emploi est développé dans le diagnostic de l'évaluation.

Le taux de pauvreté est calculé par rapport à un revenu médian différent selon les pays. En France, en 2018, 60% du revenu médian représentait 1063 euros¹⁵ (personne seule). La moyenne nationale faisait état d'un taux de pauvreté de 14.7 % de la population.

	Taux de pauvreté ¹⁶
Port Neuf Est	15.9 %
Port Neuf Ouest	26.3 %

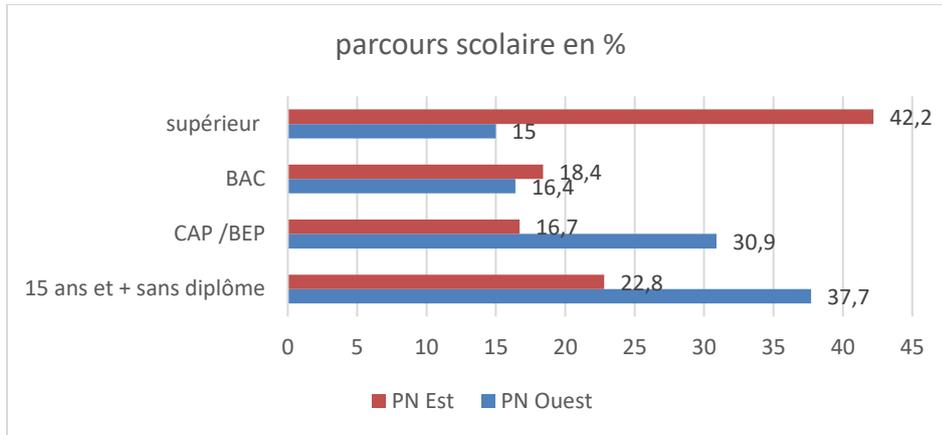
¹³ Chiffre relevé dans le document « projet de territoire » de juillet 2020. Mairie annexe de Laleu et INSEE

¹⁴ Idem

¹⁵ Données INSEE 2018

¹⁶ Référence INSEE 2015

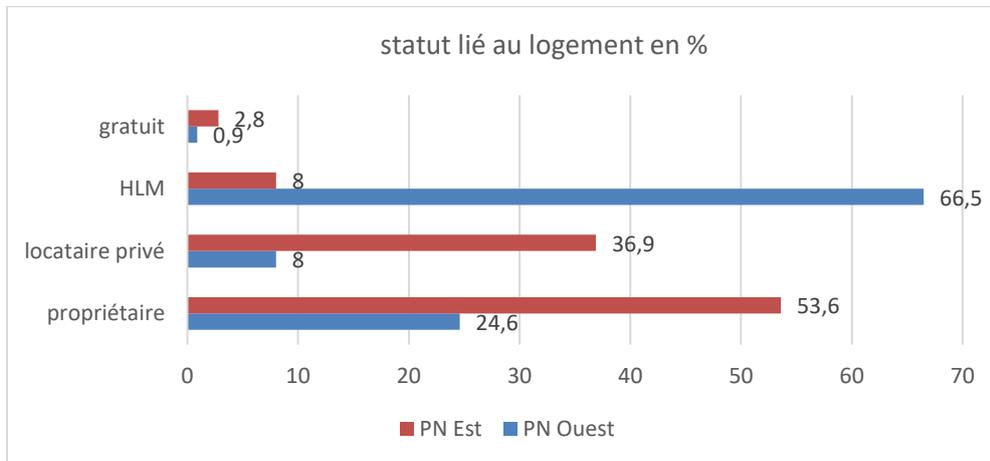
La scolarité



11

C'est par cet item que nous avons pu repérer des différences fondamentales entre IRIS. Les parcours scolaires sont à mettre en lien avec le taux de pauvreté des secteurs, le taux de chômage et les conditions de vie des populations. A noter qu'à l'Ouest 37.7 % des plus de 15 ans sont sans diplôme.

Le logement



Il ne semble pas nécessaire d'approfondir plus ce thème sur les deux secteurs. En effet, les schémas sont explicites. Il existe une différence fondamentale entre les secteurs, différence qui laisse entrevoir la différence de statut social des populations, selon le lieu de domiciliation. Bien entendu, les 66.5 % de logements sociaux côté Ouest correspondent aux bâtiments de la zone QPV.

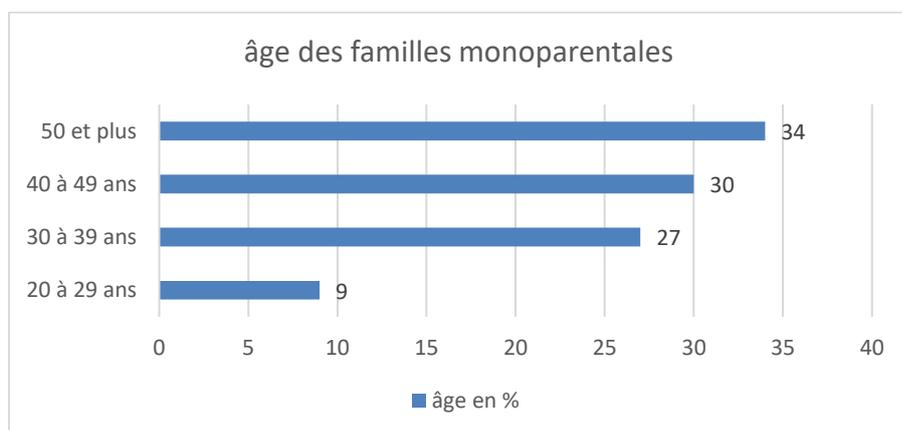
Le Quartier Politique de la Ville (QPV)

Nombre d'habitants

1606 habitants soit un tiers de la population du quartier (deux IRIS compris) dont 53.2 % de femmes et 46.8 % d'hommes.

Un regard sur les familles monoparentales

Un regard spécifique est nécessaire pour cette catégorie de population, dans la mesure où les familles monoparentales représentent 25% des familles du QPV. Soit 354 personnes concernées par la situation de monoparentalité. A noter que la situation de monoparentalité n'engage pas systématiquement une problématique sociale importante.



Il est commun d'entendre parler des « familles monoparentales jeunes ». Cependant dans le secteur QPV les chiffres montrent que la plus grande proportion des familles monoparentales se situe dans la tranche d'âge des plus de 50 ans. Le diagnostic effectué lors de l'élaboration du contrat veille en 2014, affichait un taux de familles monoparentales sur le QPV de Port Neuf de moins de 15 %, pour 25 % en 2020.

Les items liés aux nombres d'allocataires, taux de chômage, scolarisation confirme les conclusions précédentes. Tous ces résultats sont précisés dans le document d'évaluation.

Le taux de pauvreté de la partie prioritaire permet de se représenter assez clairement ce que peuvent être les résultats statistiques globaux.

	Ouest	Est	QPV
Taux de pauvreté	26.3 %	15.9 %	36.1 %

En guise de conclusion de cette synthèse concernant la population du quartier de Port Neuf nous reprenons le commentaire ci-dessous qui a inspiré fortement la définition des enjeux de notre territoire.

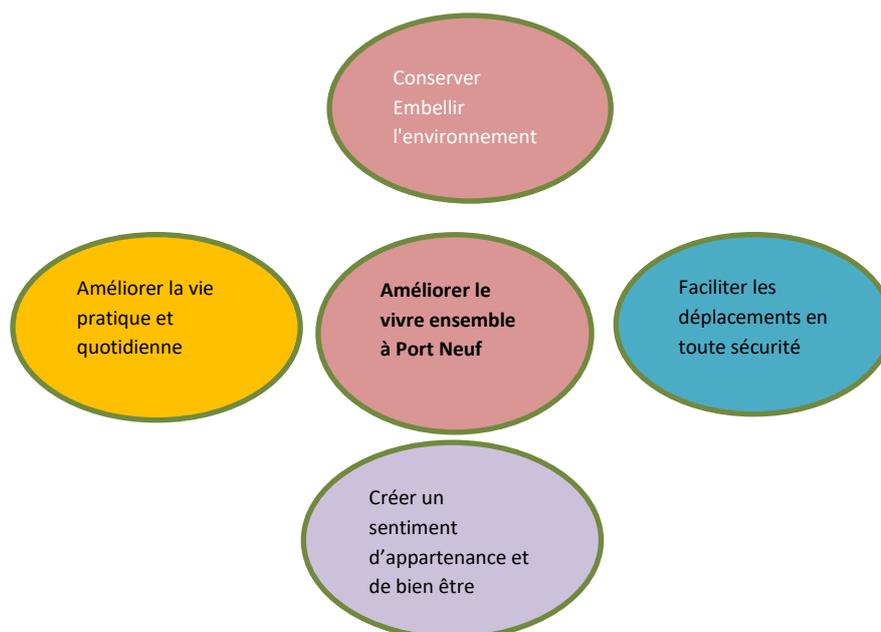
Conclusion : la population de Port Neuf

Comme nous l'avons déjà cité, le quartier de Port Neuf a cette particularité d'englober des espaces de vie, qui ont des caractéristiques de population très différentes. Une observation du quartier par zone seulement, nous amènerait certainement à proposer des actions très différentes. Imaginons un centre social spécifiquement rattaché à l'IRIS Est ou l'IRIS Ouest, ou encore un centre social uniquement en QPV, quels seraient les effets, les attendus d'un tel découpage ? Le risque majeur est alors de différencier les propositions en fonction du statut social, et de fait renforcer les différences, les stéréotypes en « triant » les destinataires de nos propositions. **Observer le quartier « globalement » nous amène à penser la mixité comme d'emblée présente.** La configuration spécifique de Port Neuf devient alors un atout. Il nous faut cependant rester clairvoyant, et ne pas considérer que la mixité existe par elle-même. Il s'agirait plutôt de réfléchir l'opportunité d'utiliser cette configuration, pour la mettre en œuvre, peut-être plus « réellement ». Dans tous les cas, nous avons observé qu'une partie importante des personnes, vivant sur le quartier, présentait des difficultés de vie. Un travail autour de la mixité ne doit pas écarter les besoins spécifiques de chacun. L'équilibre reste à trouver.

13

La consultation des habitants (conseil citoyen, questionnaire...)

Toujours dans un souci de lisibilité et de synthèse, nous proposons « simplement » de rappeler ici les grandes thématiques qui ont été exprimées par les habitants lors de consultations diverses dans le quartier. En effet, ces thématiques ont été prises en compte pour l'élaboration du présent projet.



Le cadre de vie et la cohésion sociale sont les réponses les plus fréquentes.

Les éléments de diagnostic repris ici sont essentiellement ceux qui ont « inspiré » le centre social et ses partenaires pour dégager les grands enjeux de notre territoire. Une fois de plus, nous renvoyons le lecteur au document d'évaluation pour prendre connaissance du diagnostic complet et précis du territoire.

Synthèse



Les points identifiés comme positifs	Les points identifiés comme négatifs
<p>Une mixité : des publics – des logements</p> <p>Proximité de la ville</p> <p>Mobilité possible : bus – vélo – marche</p> <p>Une taille de quartier « humaine » - des espaces verts nombreux - proximité de l'océan – un quartier « agréable »</p> <p>Nombre de commerces et services de proximité en tous genres présents dont le marché</p> <p>Développement de nouveaux services : médiatrice santé – accès aux droits – permanence de la maison des adolescents</p> <p>Partenariat facile et en place avec un nombre d'acteurs limités</p> <p>Volonté de la mairie de se préoccuper du quartier</p> <p>Associations et dispositifs de représentants des habitants actifs : comité de quartier – conseil citoyen</p> <p>Engagement du seul bailleur social (office public de l'Habitat) dans l'amélioration du vivre ensemble : animations – projets en collaboration avec les représentants d'habitants et la Maison de Quartier...</p>	<p>Un regard sur le quartier : quartier calme – tranquille – bien situé - petit quartier etc...ayant tendance à minimiser les difficultés sociales, d'ordre public...</p> <p>Une évolution vers une différenciation des IRIS avec une tendance à creuser des écarts et créer des « sous quartiers » homogènes au péril de la mixité recherchée.</p> <p>Une précarisation des populations du QPV</p> <p>Peu d'équipements et infrastructures accessibles facilement</p> <p>Peu de proposition culturelle dans l'ensemble</p> <p>Un manque d'intervenant social de prévention</p>

Les ressources internes

L'ensemble des ressources internes a été étudié lors de l'évaluation¹⁷. En effet il est indispensable de mettre en adéquation la question des ressources et des ambitions. Nous proposons, toujours dans un esprit de synthèse et de faciliter la lecture, de reprendre uniquement pour ce chapitre le tableau synthétique élaboré lors de l'évaluation.



Les points identifiés comme positifs	Les points identifiés comme négatifs
Un personnel connu et reconnu	Un public peu hétérogène
Une stabilité des personnels	« Monopole » des propositions dans le quartier : risque de routine
« Monopole » des propositions dans le quartier	Des locaux trop exigus
Variété des propositions : de la petite enfance aux personnes âgées.	Des finances fragiles
Des moyens par la qualification de quartier prioritaire	Une masse salariale importante
Un partenariat de quartier installé et efficace	Une moyenne d'âge (hors ALSH) relativement élevée
Un CA au complet	
Une vie associative plutôt en développement (nbr d'adhérents, nouvelles familles, renouvellement CA...)	

¹⁷ Document évaluation du projet social 2018 -2021 – page 44 à 54

Méthodologie d'élaboration du projet

Lors de l'évaluation nous avons pris le parti d'interroger les personnes en fonction de leur statut : habitants, adhérents, parents, enfants et jeunes, partenaires opérationnels et institutionnels, professionnels, conseil d'administration¹⁸.

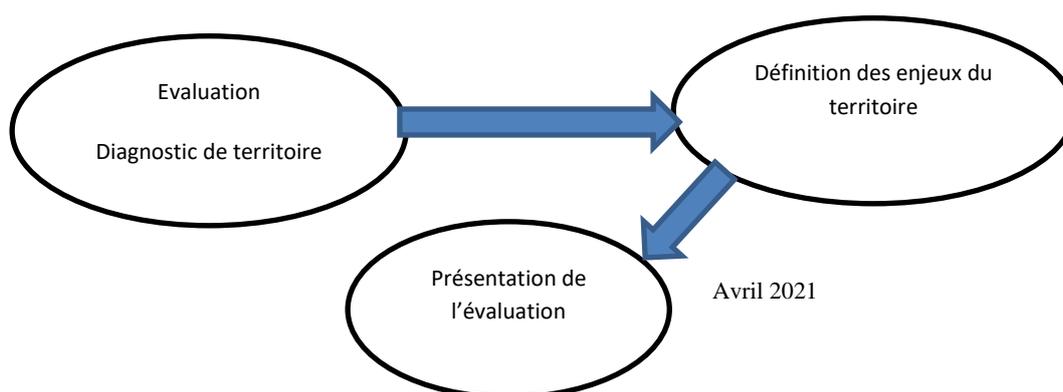
Au vu du contexte sanitaire, nous avons proposé un retour d'évaluation à tous et toutes par l'intermédiaire d'un webinaire¹⁹. A la suite de cette présentation nous avons constitué des groupes de travail mixtes pour, à partir des enjeux de l'évaluation, définir des objectifs de travail, de moyens pour la mise en œuvre. Cette méthodologie globale a été auparavant décidée par le conseil d'administration lors d'un temps de travail.

16

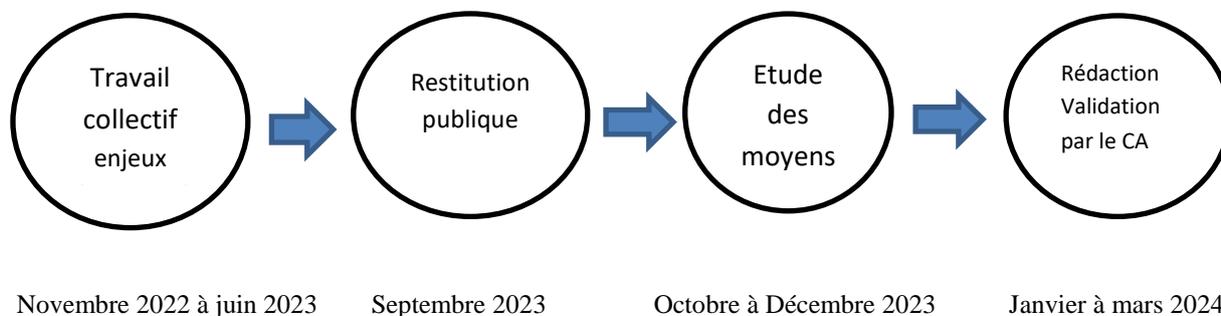
Suite au recueil de données, le Conseil d'administration a validé les objectifs prioritaires pour les quatre années à venir.

Nous reprenons schématiquement la méthodologie d'élaboration et sa temporalité.

Phase d'évaluation



Phase de construction du projet : La contribution du centre face à ces enjeux de territoire :



CTL 2è trim 2024

¹⁸ Schéma annexe n°

¹⁹ Webinaire présenté le 22 et 23.04 2021. Une quarantaine de personnes présentes

Des actions qui perdurent

Comme nous l'avons déjà cité, le projet social présente des objectifs priorités au regard de l'évaluation globale. Cependant, d'autres actions se poursuivront. Nous présentons là succinctement les principales actions concernées (qui pourront cependant être revisitées selon les objectifs du projet). La liste n'est cependant pas exhaustive. Toutes les actions « familles » sont présentées dans le document « action collective famille ».

17

L'accès aux droits : une action priorisée depuis 2018

La question de l'accès aux droits a pris toute sa légitimité au regard de deux évolutions majeures ces dernières années. Un recul de la présence des services publics de proximité sur les territoires et le numérique comme outil incontournable pour accéder aujourd'hui à ses droits.

Le centre social a choisi de créer un dispositif complet permettant aux habitants du quartier de trouver un lieu ouvert toute la semaine et une accompagnatrice dédiée disponible. Nous avons pu bénéficier lors de l'élaboration de ce projet, d'un poste d'adulte relais financé par l'Etat et la CDA. Des investissements ont été possibles avec l'aide de la CAF et de la CDA. Aujourd'hui le dispositif est en place et montre toute sa pertinence²⁰. Ce dispositif continue à évoluer en fonction du contexte et des projets sont en cours, projets convergents avec les objectifs du présent projet (prêts de tablettes numériques pour les plus démunis, atelier de sensibilisation, lien entre les dispositifs Numérique/ACIS...).

Accueil des personnes en situation de handicap

Depuis 2005²¹, un nouveau paradigme propose de penser la place des personnes en situation de handicap, notamment par l'utilisation du concept d'inclusion. Le centre social est un lieu de droit commun. Nous nous devons de penser l'accueil des personnes présentant une différence. Depuis les dernières années le centre social a réfléchi à cette question, a évalué sa réalité de fonctionnement. Un souci d'honnêteté nous amène à écrire que nous étions jusqu'alors « en retrait ». Ce n'est plus le cas. Tout d'abord nous avons créé un partenariat avec l'association UNAPEI 17 puisque cette dernière est implantée dans le quartier de Port Neuf. Des accueils d'enfants nécessitant des accompagnements spécifiques ont commencé. Ce travail est formalisé dans le nouveau projet pédagogique du centre de loisirs. De même pour le public jeunes et adultes. Aujourd'hui des projets sont en cours (mutualisation de locaux avec l'UNAPEI 17 pour le centre de loisirs, pour la création d'un LAEP 6 -12 ans). Ces travaux vont être d'excellents vecteurs de connaissances communes des secteurs, de formation des professionnels et doivent permettre de proposer des accueils de plus en plus adaptés. Ce travail est transversal aux

²⁰ Les bilans annuels sont disponibles à la Maison de Quartier

²¹ Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

différents secteurs du centre social et n'est pas un « projet » en tant que tel. Il perdurera en tant que « pratiques » au quotidien.

La Démarche d'Accompagnement Concertée (DAC) devient ACIS (Accompagnement Collectif d'Insertion Sociale)

Cette démarche, en partenariat avec le département de la Charente maritime, nous permet de proposer à une quarantaine de personnes des accompagnements permettant de sortir de situations d'isolement difficiles. Au sein du centre social, « tout est DAC ». En effet, toutes les propositions d'activités, d'ateliers ou encore de sorties peuvent être un support aux objectifs des personnes concernées. Cette action se poursuivra. Les modalités d'accompagnement proposées tendent toujours à penser la participation des personnes, selon leurs situations et les modalités d'orientation. La DAC est un des volets de la **lutte contre les inégalités et la précarité** et vise à évoluer vers l'ACIS, une démarche d'accompagnement vers le collectif.

18

Le travail auprès des enfants, des jeunes, des adultes et des personnes âgées

La priorisation d'objectifs ne remet pas en question tout le travail quotidien auprès des différents publics du centre social. Selon les publics, des propositions spécifiques existent. Ce sont plutôt les modalités des propositions que nous adaptons en fonction des axes de notre projet social (participation, DSL, équilibre activités pour tous et pour un public spécifique...). La structuration du centre en secteurs par public pourrait évoluer avec le nouveau projet social. Les différents secteurs ont travaillé leur projet pédagogique²². Au vu des travaux engagés il ne semblait pas opportun de prioriser, en termes d'objectif du projet social, un public particulier.

²² Disponible à la Maison de Quartier : le projet pédagogique de l'ALSH, jeunesse dans le cadre de la PS jeune, adulte et personnes âgées.

PARTIE 2

Le projet social 2022 -2025

PREAMBULE DE LA 2^e PARTIE

Depuis l'évaluation : **des points critiques à la reconstruction**

L'évaluation finalisée au premier trimestre 2021 pointe des éléments internes stables. Or, depuis cette période, des faits marquants ont impacté le fonctionnement général de la Maison de Quartier :

Le directeur quitte ses fonctions en mai sans avoir effectué son préavis. L'équipe est à nouveau fragilisée. Les administrateurs, accompagnés de la Fédération Départementale 17, font face aux urgences et restent très mobilisés pour maintenir les actions engagées. Une nouvelle directrice est recrutée début octobre 2021.

➡ **Demande de report pour le dépôt du nouveau projet social : accepté pour un an**

Se succèdent alors des absences longues dans l'équipe :

- L'animatrice du LAEP depuis juillet 2021 ne reprendra pas son poste de travail et quittera définitivement la structure en novembre 2022 ; elle sera remplacée à compter du mois d'octobre 2021 par une animatrice en CDD sans terme précis qui se transformera en CDI à compter de novembre 2022)
- La coordinatrice du secteur adultes chargée de la Politique de la Ville absente de novembre 2021 à fin février 2022
- La référente familles absente depuis octobre 2021 ne reprendra pas son poste de travail et quittera définitivement son poste en juillet 2022
- La comptable absente en janvier et février 2022 quittera définitivement son poste fin juin de cette même année

Dans ce contexte, la directrice a mis en évidence la fragilité du fonctionnement et les dysfonctionnements internes qui ont une incidence directe sur le projet social. Les administrateurs, toujours engagés et présents, de manière constante, ont été un point d'appui pour la poursuite des actions en direction des habitants et du lien que nous avons toujours eu auprès de nos partenaires.

Malgré un travail considérable et sérieux de la directrice, l'ensemble des bases nécessaires au projet n'a pu être réalisé : réponse aux appels à projets (notamment dans le cadre de la politique

de la ville, de la CAF,....) ; mise en œuvre de l'accompagnement collectif en insertion sociale pour lequel nous avons un conventionnement avec le Département.

C'est dans ce contexte dégradé et conflictuel que la directrice mettra fin à sa période d'essai renouvelée, fin mars 2022.

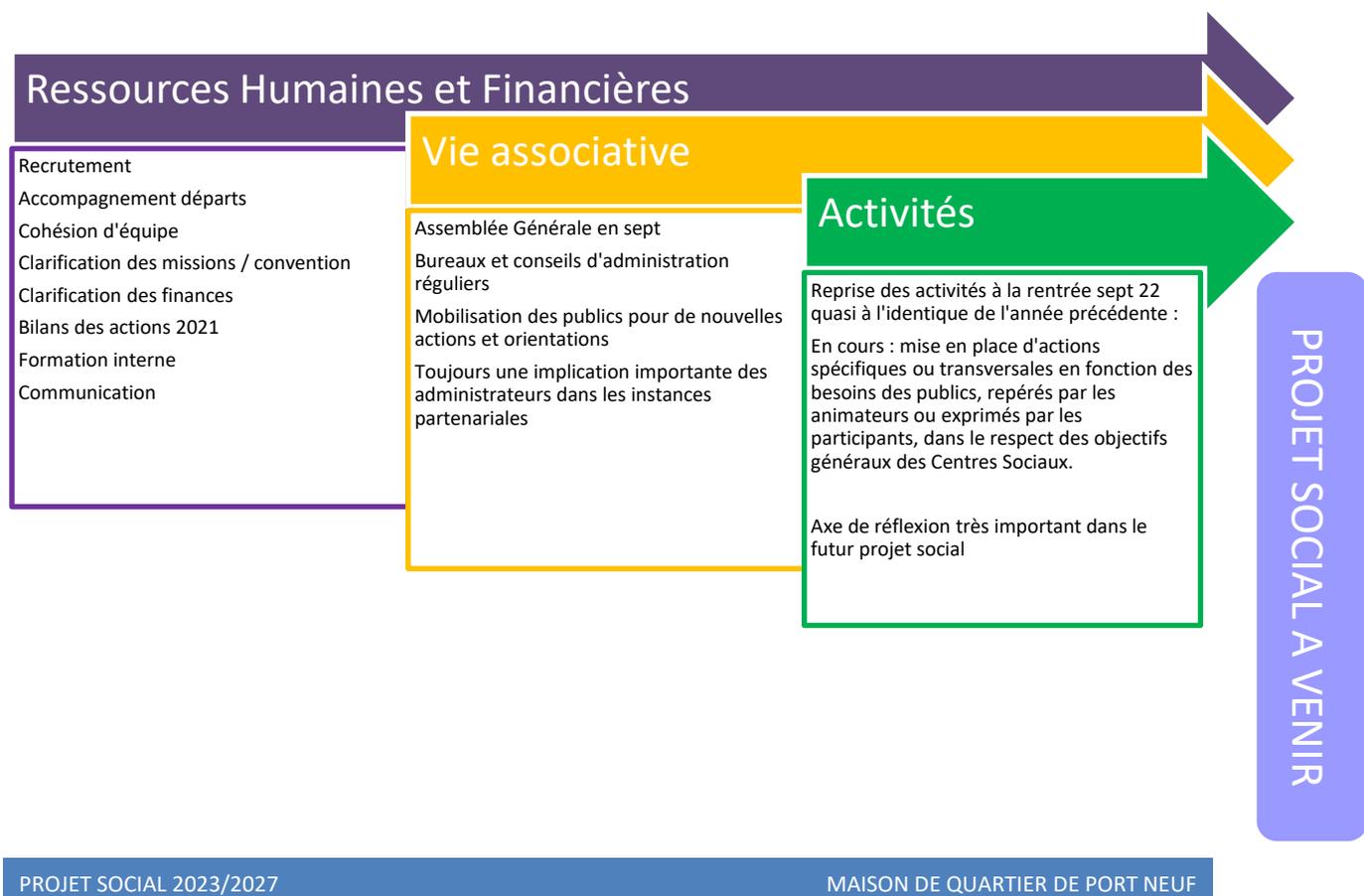
Une nouvelle direction est alors recrutée et prendra ses fonctions début juillet 2022. En fonction des priorités les étapes ont été les suivantes :

1. Consolider et restructurer l'équipe salariée : en accompagnant les absences longues pour une issue acceptable pour les salariés en maladie et pour la poursuite des activités de l'association → **recruter une assistante de gestion et une animatrice référente familles**
2. Travailler avec le service social du Conseil départemental pour réorganiser l'accompagnement collectif en insertion sociale pour répondre aux besoins des publics et honorer notre convention
3. Consolider notre partenariat institutionnel et ainsi remettre à jour les différents dossiers qui nous lient
4. Animer le futur projet social ne nous est pas possible à ce jour

21

Au regard de ces événements, nous présentons un parcours pour la réalisation de notre futur projet social pour lequel, nous affirmons avec ténacité la nécessité de le réaliser sur un mode participatif, ce qui, dans les délais impartis, ne nous est pas possible à ce jour.

Illustration des propos du préambule :



MOBILISATION POUR UN NOUVEAU PROJET

Malgré la reconstitution récente d'une équipe salariée, nous avons organisé un temps de travail collectif interne, entre administrateurs et salariés, accompagné de la Fédération Départementale des Centres Sociaux (5 septembre 2022 : 32 participants).

L'objectif était double : permettre aux administrateurs et aux salariés de se rencontrer et travailler ensemble sur des finalités collectives qui nous réunissent.

Il en ressort une véritable volonté de poursuivre ces travaux qui permettent d'échanger et confronter nos différentes représentations.

Après un temps d'animation « brise-glace » pour apprendre à mieux se connaître et un quizz sur « ce qu'est la fédération des centres sociaux », les participants, répartis en groupe, ont pu répondre aux consignes suivantes :

- ✚ Réaliser une définition collective qui convienne à TOUS,
- ✚ Illustrer par des actions existantes à la Maison de Quartier,
- ✚ Définir ce qu'il faudrait développer

Pour les thèmes suivants :

Education

Inclusion

Interculturalité

Lien social

EDUCATION

Hôtesse : Nicole Romez

De quoi
parlons-nous

Définition partagée

En référence à l'éducation populaire, éducation pour tous, par tous, sans distinction aucune.

Distinguer éducation populaire, éducation nationale et éducation parentale

Le vivre ensemble : émancipation sociale, élévation sociale

Education citoyenneté : apprendre à faire des choix, apprendre par l'émancipation,

Partager, ramener à la dignité, à la loyauté, donner accès à la rupture, faire leurs propres choix

23

Ce qui
existe

Centre de loisirs :

Projet éducatif – sensibilisation à de nouvelles pratiques, comment faire pour...

Apprentissage des outils numériques : médiation, le faire savoir, le savoir-être

Sensibilisation à l'environnement

Descartes à jouer

1



A développer

Axe de la commission sur la parentalité

Formation

Intergénération

Participation des familles

Savoir-faire

Savoir être

Ouverture à l'autre, au monde

Lieu d'apprentissage

Ne pas juger

Transmettre au quotidien

INCLUSION

Hôtesse : Sandra Sausseau

De quoi
parlons-nous

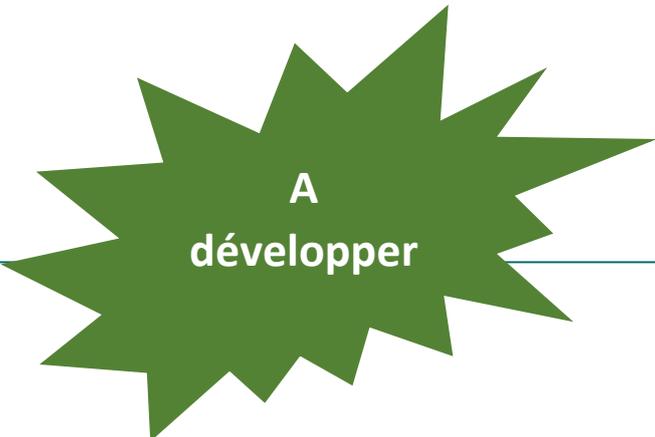
Définition partagée

Accompagner tous les publics en groupe ou individuellement, à trouver une place au sein d'un collectif en prenant en compte la diversité de chacun

25

Ce qui
existe

L'accompagnement aux droits + fracture numérique
Modulation des tarifs sur tous les secteurs
Bibliothèque
L'accueil des enfants, des ados, en situation de handicap
Accueil des familles du CADA
Accompagnement Collectif Insertion Sociale
Activités du 3è âge, familles,...
LAEP Descartes A Jouer/Vesti'Bulle
Le café du jeudi
Le Gourmet
En route vers son bien-être
L'apprentissage du français



A développer

Le Café de l'emploi

Aller vers les gens

Actions de mixité

Faire venir les jeunes et où sont les filles ??

Créer le lien

Penser le bénévolat comme action d'inclusion

Le jardin partagé

Les marginaux

La prise en compte des familles monoparentales

Travailler la communication sur le quartier

INTERCULTURALITE

Hôte : Laurent Poinsteau

De quoi
parlons-nous

Définition partagée

La **culture** se définit comme comportant plusieurs **facettes** :
Générationnelle, ethnique, religieux, social, géographique, des
pratiques, des connaissances, des modes d'organisation.

L'**interculturalité** serait donc la **façon** dont le centre social **fait vivre, cohabiter et partager** les **différentes cultures de notre territoire** pour **mieux se connaître et se comprendre**.

La **culture professionnelle** des salariés et des bénévoles du CS : importance de se mettre au clair sur nos idées, les concepts et les représentations des uns et des autres.

Interconnaissance, lien social, éducation, reconnaissance et respect mutuel.

27

Ce qui
existe

Les différents lieux et actions du CS :
Bibliothèque – LAEP – Vesti' Bulle - ALSH –
Jardin Participatif – Lyonnais – animations et activités
du CS, temps forts (fête de quartier, carnaval, animations d'été,...)
Actions transversales

A développer

Être plus intentionnels sur la connaissance des différentes cultures

Faire en sorte de faciliter les échanges : un poste de médiateur culturel

Travailler plus étroitement entre secteur : aspect transversal

Développer les actions à l'extérieur du Centre Social -> aller vers les habitants de façon à capter de nouvelles personnes et leur permettre de participer

Animations type « pied d'immeubles, halls d'immeubles » qui demandent peu de moyens, de logistiques, faciles à mettre en œuvre

S'appuyer sur les compétences culturelles des parents, des habitants :

- Cuisine à thème (atelier, repas)
- Buffet du monde à partager
- Concerts d'habitant jouant d'un instrument (violoncelle...)
- Coursive à Port Neuf pour développer l'accès à la culture (musique classique par ex)
- CNAREP sur le quartier : spectacles de rue
- Animations dans le cadre de l'ALSH proposées en lien avec les compétences des parents

LIEN SOCIAL

Hôtesse : Catherine Renaud

De quoi parlons-nous

Définition partagée

Favoriser et faciliter les échanges entre habitants, acteurs du quartier, les institutions.

Faciliter les rencontres, répondre aux besoins exprimés ou sous-jacents

Rencontres entre différentes personnes qui ne se connaissent pas dans le quartier où ils habitent, de culture différente, de milieu différent

Notion de partage, amener les gens à être ensemble on crée les choses pour le vivre ensemble

Se situe à tous les étages du partenariat : habitants, administrations

Faire le lien : le centre social est là pour impulser des rencontres en vue de l'autonomie des habitants dans l'organisation des activités,

Le lien social est présent sur le territoire, le Centre Social est un acteur principal. Favoriser la mixité, l'intergénérationnel.

29

Sondage auprès des habitants

Actions en pied d'immeuble : concert, café -> aller vers

Activités support de lien social

L'encadrement des activités fédère

Repérage des personnes, propositions

Importance du partenariat

Aller vers

Actions dans le quartier l'été, pour aller au-devant des habitants et les informer

Jardin partagé

Cartes de vœux distribuées aux habitants (ALSH)

Ce qui existe

A développer

30

Aller vers ; pieds d'immeubles

Développer le partenariat, le faire perdurer

Développer auprès du public 25/50 ans

Aller sur le marché

Cibler les familles de l'ALSH

Favoriser la participation des familles monoparentales -> résoudre le problème de garde d'enfants

Créer des lieux d'échange et d'écoute

Viser l'habitat individuel

Zone de gratuité

Être présents hors les murs

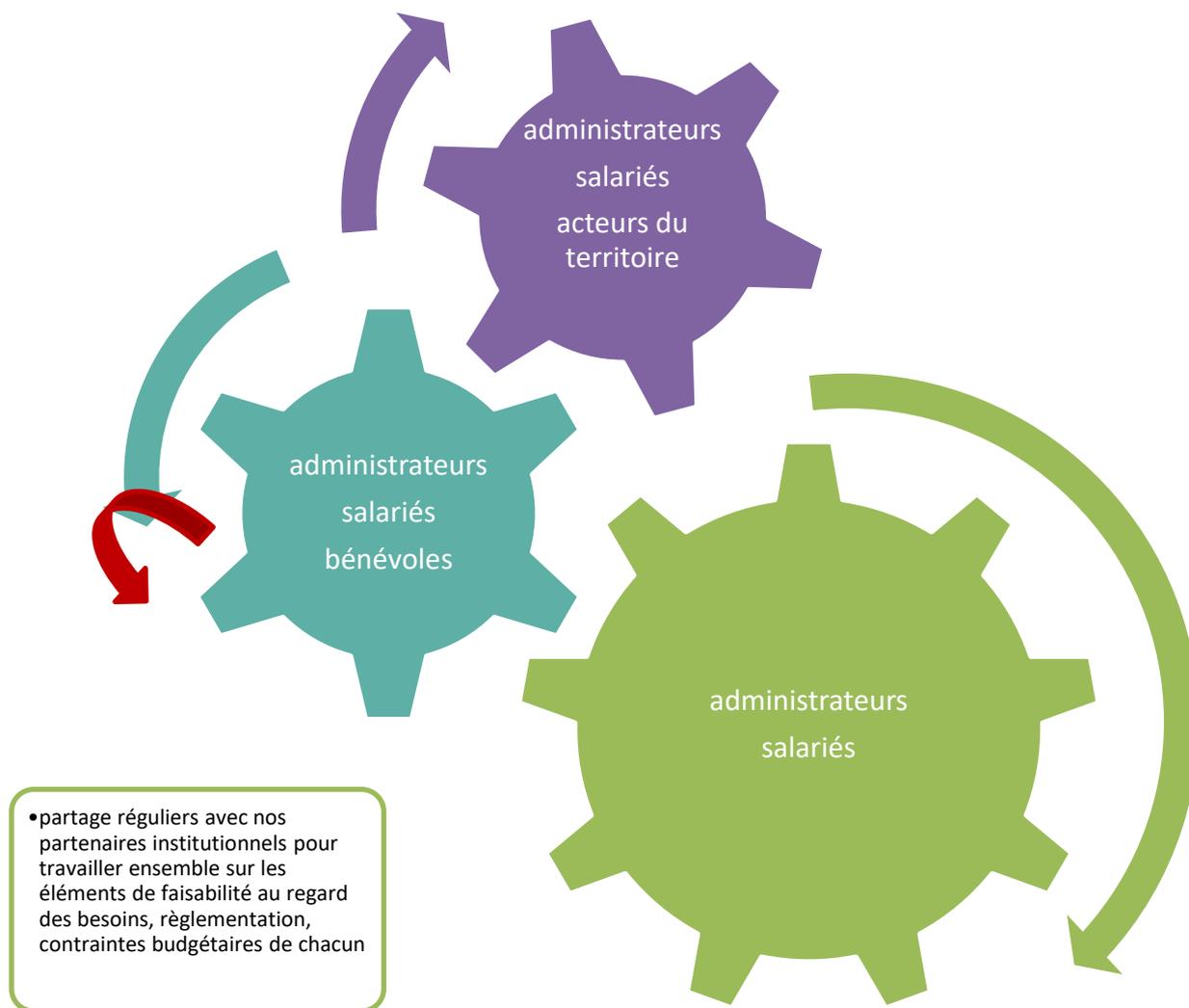
Identifier des lieux de regroupement

Des ateliers qui permettent de créer des liens qui perdurent hors maison

Développer la communication, réseaux sociaux, affichage dans d'autres lieux

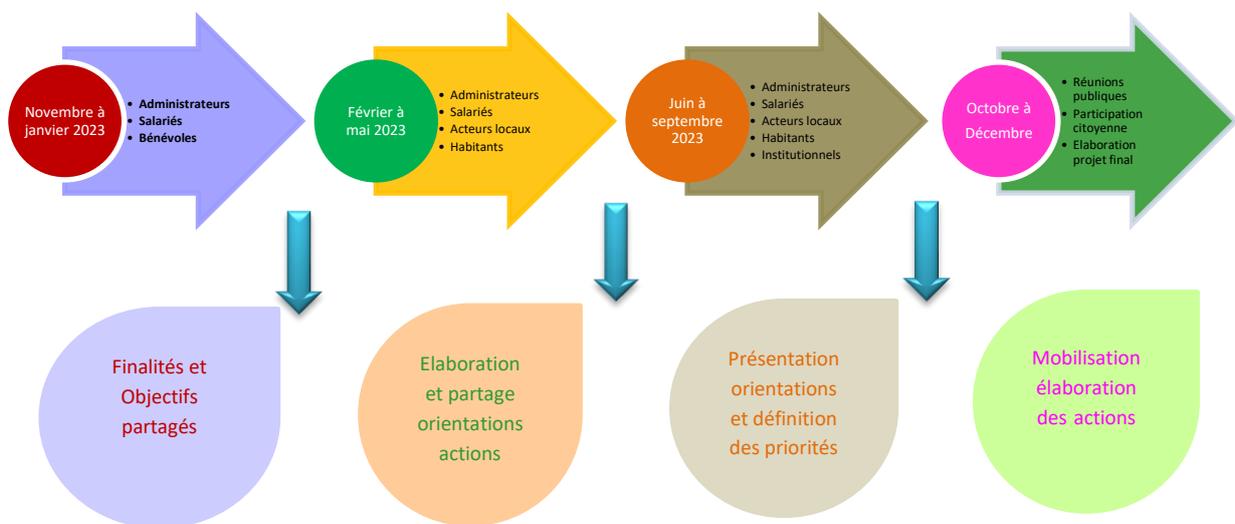
Portes ouvertes dans et hors les murs

Il s'agit bien d'une première étape. Le projet social ne peut avoir de pertinence que s'il est partagé et animé sur le territoire. Nous préconisons sa réalisation comme suit :



GRANDES PHASES DE LA DEMARCHE DE CONSTRUCTION DU PROJET SOCIAL 2023/2026

32



COMMENT

- ** Temps de réunion
- ** Séminaires
- ** Questionnaires
- ** Interviews
- ** Recueil d'observations
- ** Analyse des informations recueillies
- ** Restitution publique



L'écriture du projet social fait partie intégrante du projet – l'évaluation doit se faire en continu

1 - ORIENTATIONS : VIE ASSOCIATIVE

Forces

- Des instances (Conseil d'administration et Bureau) qui fonctionnent bien et régulièrement
- Présence régulière des élus de la Ville de La Rochelle et des élus d'associations partenaires
- Des administrateurs engagés
- Des bénévoles investis dans la vie de l'association
- Des ressources internes sur lesquelles nous pouvons nous appuyer collectivement

33

Faiblesses

- Manque d'interaction avec l'équipe technique
- Implication de nouveaux membres à la vie associative
- Des statuts à revisiter : anticipation des renouvellements de mandats
- Des adhérents utilisateurs de service qui ne sont pas sollicités pour participer à la vie de l'association
- Participation au réseau fédéral peu développée

Opportunités

- ✓ Dynamisme des adhérents
- ✓ Ouverture d'esprit des participants aux activités et des administrateurs
- ✓ Renouvellement du projet social comme une opportunité pour réfléchir et co-construire les orientations politique de l'association
- ✓ Un partenariat développé sur le quartier
- ✓ Des instances de concertation avec les partenaires
- ✓ Un projet de territoire en devenir

Risques

- Une déconnexion entre le Politique et le Technique
- Des incompréhensions entre les orientations, les besoins des publics et les actions sur le territoire
- Essoufflement des personnes investies à qui on demande beaucoup
- Se refermer sur le fonctionnement « intra » Maison de Quartier
- Ne pas accueillir de nouvelles énergies disponibles et accompagner les nouvelles volontés

PERSPECTIVES POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

34

Créer des commissions de travail mixtes :
bénévoles/administrateurs/salariés

Organiser l'information aux publics : temps
d'échanges, sollicitations individuelles ou
collectives des participants à des réflexions et
actions collectives, animer des réseaux sociaux

Participer à des temps de formation sur la fonction
d'administrateur, sur les thématiques travaillées
dans le réseau fédéral, participer au congrès
national

Adapter les statuts aux nouvelles formes
associatives : représentation des adhérents par
collège par exemple....

Co-construire avec les salariés les actions
proposées aux habitants du territoire

Participer à la dynamique du territoire : quartier,
ville, département

2 - ORIENTATIONS : RESSOURCES HUMAINES

Forces

- Des animateurs compétents
- Une équipe pluri disciplinaire
- Des personnels formés et expérimentés
- Des personnels issus de l'éducation populaire
- Des animateurs impliqués
- Des jeunes animateurs en demande de formation – sérieux et impliqués
- Une chargée d'accueil en demande de formation pour ajuster sa posture aux réalités de terrain

35

Faiblesses

- Certains animateurs fragilisés par la situation des années précédentes
- Quelques personnels faisant le choix de stratégies individuelles plutôt que collectives
- Des formes d'implication très diversifiées
- Un travail « en silo »
- Manque de réserve et de confidentialité de certains animateurs
- La posture professionnelle de certains agents
- Des contrats de travail précaires : temps partiels, minimum salarial, horaires atypiques, conditions matérielles pas toujours adaptées aux activités et aux publics
- Aller vers le public et être en face à face avec des groupes : des comportements de plus en plus agressifs, sans filtre, nécessitent une adaptation de la posture et réinterrogent les modalités d'intervention

Opportunités

- ✓ Le renouvellement de l'équipe
- ✓ Travail transversal et co-construction des actions au service du projet social
- ✓ Implication des professionnels dans les réseaux externes : ouverture à de nouveaux partenariats
- ✓ Relations extérieures de confiance
- ✓ Soutien important de nos partenaires de proximité

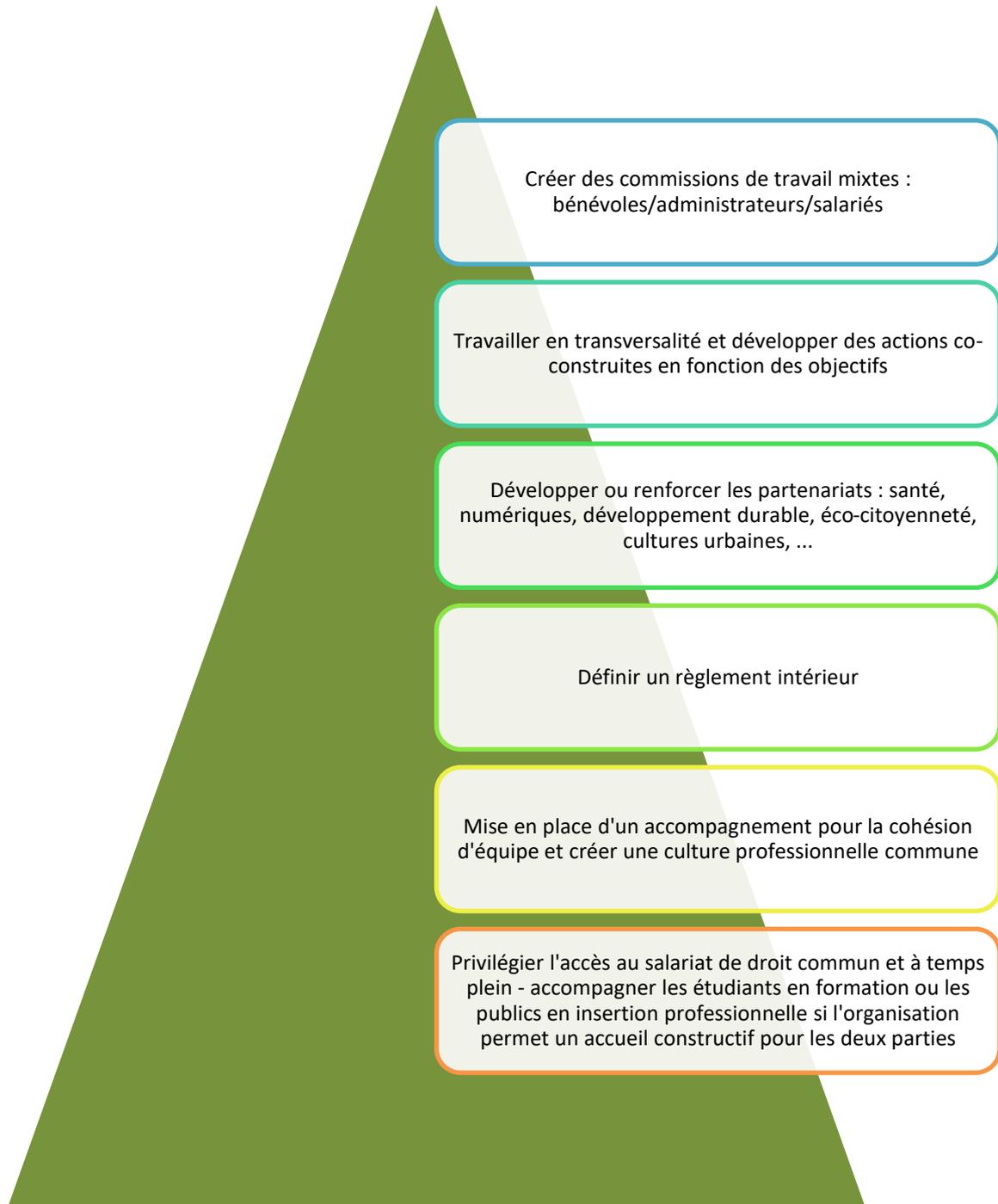
Risques

- Difficultés de recrutement
- Des mouvements de personnel
- Des revendications pour une revalorisation des emplois ou des indemnités

- Des difficultés d'adaptation et de flexibilité nécessaires pour les postes d'animation
- Démotivation, démobilitation

PERSPECTIVES POUR LES RESSOURCES HUMAINES

36



Les Spécificités De La Population Du Quartier De Port Neuf

Pour Développer Des Objectifs



Familles Monoparentales

19.6 % de la population du quartier prioritaire*
(La Rochelle 12.5 %/ EPCI 13.8 %)

Nationalité

9.7 % d'étrangers composent la population du quartier prioritaire* (La Rochelle 6 %/ EPCI 3.7 %)

Emploi

23.3 % de la population du quartier prioritaire* ont un emploi précaire (La Rochelle 19.7 %/ EPCI 14.8 %)
37 % DE de 2 ans et plus (La Rochelle 28.2 %/ EPCI 28.6 %) **

Taux de pauvreté

35.6 % de la population du quartier prioritaire*
(La Rochelle*** 18 %/ EPCI 11.8 %)

Vieillesse

45.32% 65 ans et + de la population globale du quartier de Port Neuf (La Rochelle*** 30 %/ EPCI 31.4 %)

37

* : source : SIG de la politique de la ville – 2020

** : source : Pôle emploi DARES – STMT DE en fin de mois au 31/12/2020

*** : Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2022.

Une Incroyable Richesse Sur Ce Territoire Particulier

Sa situation géographique et son aménagement (et projet à venir) participent à une qualité de vie pour tous. La présence de populations de caractéristiques différentes : âge, constitution des ménages, familles monoparentales, pauvreté, niveau de vie moyen, origine culturelle, ... permet d'envisager des actions socles du « vivre ensemble ».

Toutefois, nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le fait que ce quartier aux apparences « où il fait bon vivre » est marqué par la discrétion de ses habitants qui cumulent des difficultés insoupçonnées à priori car invisibles.

Force est de constater que l'accueil des habitants dans et hors les murs met à jour les problématiques d'isolement, d'addictions graves, de violences intra familiales, d'exclusion face au handicap, de non accès aux droits et d'exclusion numérique, d'éducation, de burn-out parental ou familial, d'agressivité, de santé mentale.... Ces phénomènes sont partagés avec les partenaires du quartier. Ensemble, des actions sont réfléchies en complémentarité et en collaboration.

De ces indicateurs, nous orientons nos perspectives autour de plusieurs axes pour soutenir et accompagner les habitants du quartier de Port Neuf :

Inclusion

Familles/Parentalité

Santé/Bien-être

Lien Social/Solidarité



3 - ORIENTATIONS LIEES A L'INCLUSION



Inclusion pour lutter contre l'isolement social et culturel, accéder aux outils numériques par l'apprentissage et/ou l'accompagnement aux démarches administratives, par l'accès à la culture et aux loisirs, favoriser la connaissance et l'interconnaissance des parcours migratoires, des cultures présentes sur le quartier, les échanges intergénérationnels : de l'histoire individuelle à l'histoire collective, créer les conditions de rencontre et d'entraide entre les générations par l'échange de savoirs ou de pratiques.

39

Forces

- Service de médiation numérique : accueil individuel pour répondre à l'accès aux droits et l'accompagnement aux démarches administratives ; accueil collectif pour permettre l'apprentissage et optimiser l'utilisation des outils numériques
- Une salariée à temps plein
- Accompagnement Collectif en Insertion Sociale : accompagnement des personnes isolées et/ou vulnérables vers des actions facilitant leur insertion sociale, engagement tripartite avec les travailleurs sociaux du territoire
- Atelier de français
- Accompagnement et accueil des personnes en situation de handicap
- Des services : ALSH, périscolaire, jeunesse, LAEP au sein desquels les animateurs mettent en place des actions favorisant l'inclusion des enfants dans leur globalité
- Vestibule espace de gratuité pour les enfants de moins de 6 ans
- Une bibliothèque
- Une salle de spectacle
- Des activités de loisirs
- Des actions culturelles sur l'histoire du quartier

Faiblesses

- Des actions qui ne sont pas reliées les unes aux autres
- Des acteurs qui n'échangent pas sur les objectifs poursuivis

- Peu de valorisation sur le fond
- Absence de mobilisation des parents des enfants qui fréquentent les différents services
- Peu d'activités culturelles : depuis la crise sanitaire, les activités se sont arrêtées – la reprise est difficile

Opportunités

- ✓ A partir de l'évaluation du projet social : réflexion collective sur le centre de demain
- ✓ Une ouverture vers de nouveaux partenariats : santé ville, service social départemental, CCAS, EHPAD, IME, Pôle emploi, ...
- ✓ Renforcement d'un partenariat déjà très engagé : Comité de Quartier, ADEI, ALPMS, Mairie Annexe, OPHLM, collège Missy, lycée St Exupéry, lycée de la mer et du littoral,
- ✓ Un comité de quartier qui anime un café chaque semaine et participe très activement à la vie de l'association
- ✓ Des bénévoles engagés dans les actions culturelles et de loisirs
- ✓ Convention ACIS
- ✓ Réseau partenarial rochelais et départemental
- ✓ Lieu équipé pour réaliser des expositions au sein de la Maison de Quartier
- ✓ Une salle de spectacle
- ✓ Une cuisine professionnelle

40

Risques

- De proposer « un catalogue » d'activités et de services
- De s'éloigner des problématiques réelles des habitants du territoire
- Ne pas s'ouvrir aux nouveaux publics et à de nouveaux besoins
- Ne pas s'appuyer sur les outils existants pour favoriser l'inclusion des personnes par une sectorisation par activité et non par objectif
- La méconnaissance des cultures d'origine des habitants risque de créer des actions fondées sur de « l'exotisme » davantage que sur des parcours migratoires et connaissances culturelles

PERSPECTIVES POUR LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES D'INCLUSION

41

Créer des commissions de travail mixtes : bénévoles/administrateurs/salariés

Favoriser les actions transversales entre les activités de la Maison de Quartier

S'appuyer sur les ressources internes (médiation numérique, bibliothèque, ALSH, Jeunesse,...) pour mobiliser les publics

Créer des actions support à la rencontre entre les différents publics par une action "fil rouge" mettant en valeur les parcours des publics dans toutes leurs dimensions

Valoriser le partenariat et poursuivre les initiatives du "aller vers" par les maraudes, le Hors les murs,... initiées par nos partenaires de la Ville et de l'ADEI

Accompagner des initiatives de transmission de savoir ou de pratique à partir du repérage des ressources des adhérents (français, cuisine, numérique, conte, loisirs créatifs, menuiserie, coiffure,...) quel que soit l'âge

Réaliser régulièrement des expositions au sein de la Maison de Quartier, développer l'accès à la culture au sein de l'association mais également dans les lieux culturels de la Ville et au-delà

Mettre en place des actions d'accompagnement à la scolarité pour les enfants des écoles élémentaires, les collégiens, voire les lycéens

Créer une zone de gratuité pour des raisons économiques et créer du lien et de la solidarité de proximité

4 - ORIENTATIONS FAMILLES ET PARENTALITE



Renforcer les liens familiaux et resituer la fonction parentale au sein de la famille et de son environnement social : à partir du jeu enfant/parent, autour des temps périscolaires en lien avec la scolarité, autour d'activités pratiquées en famille et de l'accès aux loisirs et aux vacances, autour de la vie de son quartier et d'animations familiales

42

Forces

- Un accueil de loisirs très sérieux, reconnu et respecté dans la communauté éducative et auprès des familles
- Un LAEP reconnu par les familles et les professionnels de la petite enfance
- Une amplitude horaire inédite : tous les jours de la semaine du mardi au samedi en période scolaire et du lundi au vendredi pendant les vacances
- Un personnel qualifié – très peu de turn-over
- Renforcement de l'équipe pour l'accueil d'enfant porteur de handicap
- Formation suivie par l'équipe d'animation pour connaître et accueillir les enfants présentant une particularité liée au handicap visible et non visible
- Une animatrice référente famille expérimentée et qualifiée
- Une médiatrice numérique : un atelier numérique équipé
- Une bibliothécaire : une bibliothèque très équipée pour l'accueil des enfants et des parents
- Un nombre très important de familles utilisatrices des services proposés
- Une très grande mixité sociale des publics accueillis
- Un partenariat fort avec les établissements scolaires, le PRE, CCAS, la Ville de la Rochelle, école Montessori, crèche Méli-Mélo, Maison des Adolescents,...
- Travail en réseau (ville, département, fédéral)

Faiblesses

- Manque de lien entre les activités liées à l'éducation et la famille réalisées au sein de la Maison de quartier
- Mobilisation faible des parents dans les actions de l'association quelles qu'elles soient
- Des locaux inadaptés pour l'accueil des enfants
- Utilisation des lieux mixtes de la Maison de Quartier pour les animations enfants pendant les vacances (développement d'activités parentales ou familiales plus complexes)

- Un local jeunes peu « rassurant » pour les familles : isolé, sombre, pas d'issues de secours, et très peu utilisé pour d'autres activités
- Une faible fréquentation des jeunes aux activités proposées

Opportunités

- ✓ Développement du « aller vers » par un café des parents dans les écoles, partenariat service santé ville, mairie annexe, maison de quartier
- ✓ Réalisation d'un groupe de paroles de parents accompagnés de la médiatrice santé et de l'animatrice familles
- ✓ Réalisation d'un groupe parents/enfants accompagné de l'animatrice famille sur des thématiques choisies par les parents
- ✓ Le LAEP : lieu d'observation et d'accompagnement par excellence, deux animateurs formés au LAEP, une animatrice référente familles, une psychomotricienne, supervision d'équipe
- ✓ Le secteur enfance : un appui possible et indispensable pour informer, écouter et mobiliser les familles
- ✓ Suite à une étude menée par l'ADEI auprès des jeunes qui déjeunent dans l'espace public pendant les périodes scolaires, il s'avère que nous envisageons d'organiser un lieu d'accueil de ces publics pour créer du lien et mieux appréhender leurs besoins et leurs envies
- ✓ Des ateliers piscine, culinaires, créatifs sont organisés avec les parents et leurs enfants ainsi que les adultes du secteur (mixité des publics, intergénération)

Risques

- De travailler en silo si nous n'envisageons pas de transversalité
- Isolement des familles
- Réponses inadaptées
- Être identifié comme un lieu de service et non d'animation sociale
- Démobiliser les équipes au regard des exigences et contraintes à venir
- Se priver d'espace d'innovation, d'accompagnement à de nouvelles formes de besoins des parents en fonction de leur rythme de vie

PERSPECTIVES DU POLE FAMILLE ET PARENTALITE

Créer des commissions de travail mixtes : bénévoles/administrateurs/salariés

Favoriser les actions transversales entre les activités liées à l'enfance et la jeunesse de la Maison de Quartier

S'appuyer sur les ressources internes (médiation numérique, bibliothèque, ALSH, Jeunesse,...) pour mobiliser les publics

Créer des espaces de parole autour de la parentalité accompagnés par des personnes qualifiées

Développer des activités parents enfants, des soirées jeux en famille, des sorties familiales

Favoriser l'accueil des familles sur les temps ALSH (en fonction des autorisations sanitaires) ou à l'école

Accompagner les familles dans toutes les dimensions sociales, culturelles, santé, emploi,... en lien avec le service social, les institutions présentes sur le territoire : créer du lien pour apporter des réponses adaptées

Participer aux dynamiques collectives sur le quartier et sur la ville

Créer un collectif des familles pour participer de l'élaboration à la mise en oeuvre des orientations annuelles des secteurs d'activités et à la vie associative

5 - ORIENTATIONS SANTE BIEN-ETRE



Santé et bien-être : développer des actions de prévention santé autour de l'alimentation, des maladies chroniques, l'obésité, du parcours de soin, d'accompagnement individuel ou collectif, d'activités physiques, autour d'activité « pour soi », image de soi.

45

Forces

- Une cuisine à disposition : un repas tous les 15 jours, ouvert sur inscription ; un repas réalisé et partagé avec les participants toutes les semaines
- Présence de la médiatrice santé
- Présence ponctuelle de partenaires santé dans le cadre de dépistage (taux de sucre, vision, ...)
- Représentation de membres actifs de la Maison Associative de la Santé au Conseil d'Administration
- Un dispositif bien-être, en route vers l'emploi
- Activités : yoga, tai chi, marche nordique, chorale, piscine, sophrologie, fitness
- Une responsable de secteur
- Fréquentation importante dans chacune des activités

Faiblesses

- Des activités qui fonctionnent en silo : pas de rencontres collectives avec les publics, pas de lien entre les activités, pas d'accompagnement des personnes en amont ou au moment des inscriptions
- Les activités sont présentées comme du loisir
- Absence de lien entre la responsable de secteur et la médiatrice santé
- Pas de partenariat spécifique avec les partenaires santé de la Ville ou sur la Ville
- Un dispositif bien-être qui fonctionne peu

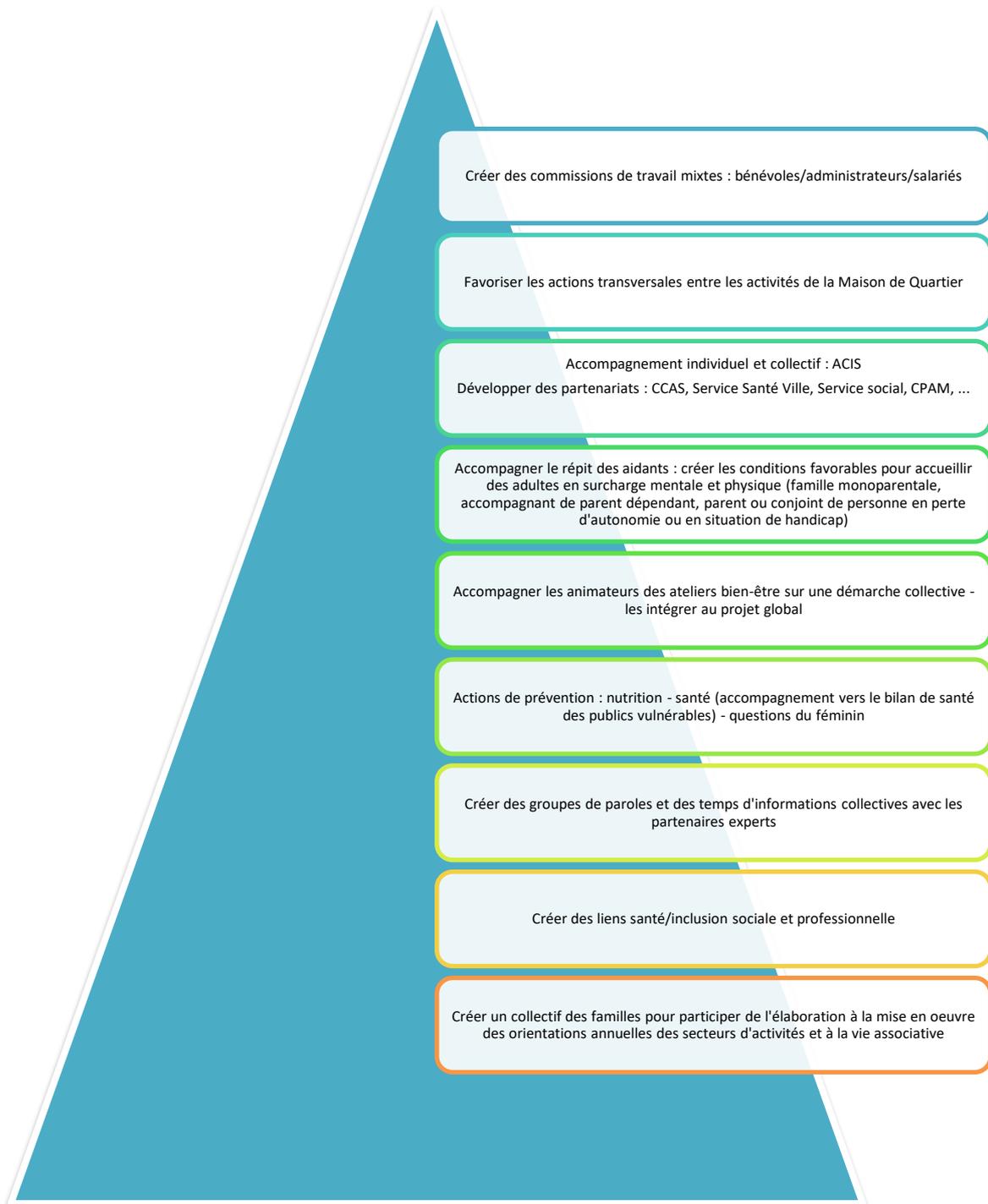
Opportunités

- ✓ Le changement interne de portage du dispositif bien-être, en route vers l'emploi
- ✓ L'appropriation de cet objectif par l'équipe
- ✓ Le recrutement d'une animatrice adultes/famille/santé
- ✓ L'entrée en formation de notre agent d'accueil pour repérer les demandes réelles des publics
- ✓ Le partage d'expériences et d'observations des équipes et l'élaboration d'un travail transversal sur les questions de santé au sens large
- ✓ La réflexion menée sur l'alimentation dans tous ses états et dans tous les instants conviviaux
- ✓ Des partenaires qui expriment leur volonté de s'associer à un projet santé maison de quartier pour répondre aux problématiques des publics : Réseau Atlantique Diabète, CPAM, Ligue contre le cancer, service santé ville, CCAS, Point emploi, Service social du département...

Risques

- De mettre en place des activités qui ne font pas sens avec le projet global
- De renforcer l'isolement des personnes qui n'oseront pas participer à certaines activités pour des raisons de santé ou par peur d'être différent
- De s'isoler en tant qu'acteur sur le quartier

PERSPECTIVES ACTIVITES SANTE BIEN-ETRE



6 - ORIENTATIONS LIEN SOCIAL



Lien social : pour permettre le « vivre ensemble », accompagner et valoriser les personnes dans leur savoir-faire, développer des actions innovantes autour de la solidarité (zone de gratuité, gourmet, baby setting solidaire...), de l'environnement (jardin, zéro déchets, ...) Aujourd'hui, chacun est concerné par les questions de société : respect de l'environnement, solidarité, économie domestique ; notre rôle est de s'appuyer sur ces dimensions pour permettre aux habitants de sortir de l'isolement et avoir une attention particulière et bienveillante pour bien vivre collectivement, son quartier, sa ville.

48

Forces

- Des espaces conviviaux – un jardin partagé – des projets de végétalisation et d'urbanisation portés par la Ville de La Rochelle
- La réussite du Conseil Citoyens : place aux habitants !
- La Maison de Quartier est un lieu très vivant et dynamique, très connu et reconnu dans le quartier
- Le marché sur la place Ile de France
- Un accueil café du jeudi organisé par le Comité de Quartier très populaire
- Des ateliers fréquentés par des publics de catégories sociales, culturelles, d'âges très différents : une mixité sur laquelle nous nous appuyons pour développer avec les habitants des projets collectifs
- Une cuisine et des activités culinaires très appréciées
- Une zone de gratuité pour les enfants de moins de 6 ans
- Des partenaires facilitateurs pour créer des passerelles entre les activités et les publics
- Un lieu d'accueil : Club amitiés (tous les mardis pour les jeux de société) et un groupe d'une quinzaine d'habitantes qui se retrouve tous les vendredis après-midi pour tricoter, crocheter...
- Un groupe marche plaisir
- Des bénévoles qui souhaitent mettre leurs compétences/capacités au service du collectif, chacun apporte son savoir-faire

Faiblesses

- Le manque de mise en exergue des potentiels des habitants, adhérents ou non
- Des animateurs confondent les notions d'autonomie et d'accompagnement collectif

- Les liens entre les animateurs pour mettre à profit cette dynamique collective au service du projet social
- Articulation entre projet d'habitant et projet de la Maison de Quartier
- Valorisation des actions au-delà de l'activité : faire partager et encourager de nouvelles initiatives

Opportunités

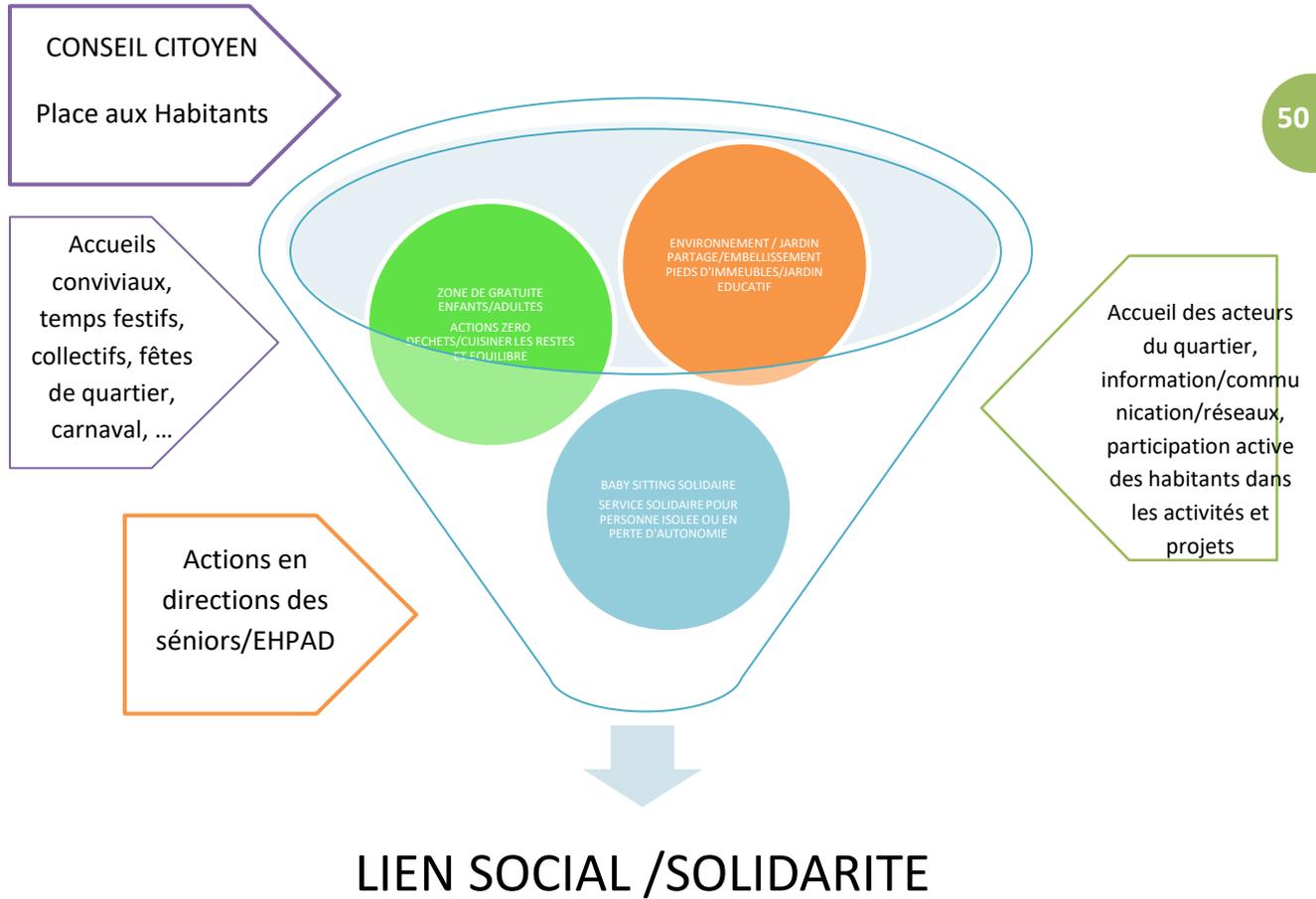
- ✓ Accompagner l'équipe salariés et administrateurs par une formation collective pour créer une culture commune, une cohésion de fonctionnement et renforcer la compréhension de nos missions.
- ✓ Dynamique partenariale pour une inscription de la Maison de Quartier dans un projet de transformation du quartier de Port Neuf
- ✓ Redéfinir le projet social dans sa dynamique participative
- ✓ Orientations nationales et locales sur lesquelles nous pouvons nous appuyer pour impliquer les habitants sur les questions d'environnement, d'économie, de solidarité
- ✓ Un partenariat institutionnel sans lequel nous ne pourrions mettre en œuvre la dynamique autour du jardin, des cultures

49

Risques

- Ne pas répondre aux problématiques d'isolement des personnes
- Agir sans favoriser la mixité des publics
- Démobiliser les publics par l'absence de dynamique et de reconnaissance
- Ne pas se situer comme un acteur potentiel du changement et d'adaptation aux questions fondamentales à venir

PERSPECTIVES POUR LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DE LIEN SOCIAL



BUDGET PREVISIONNEL

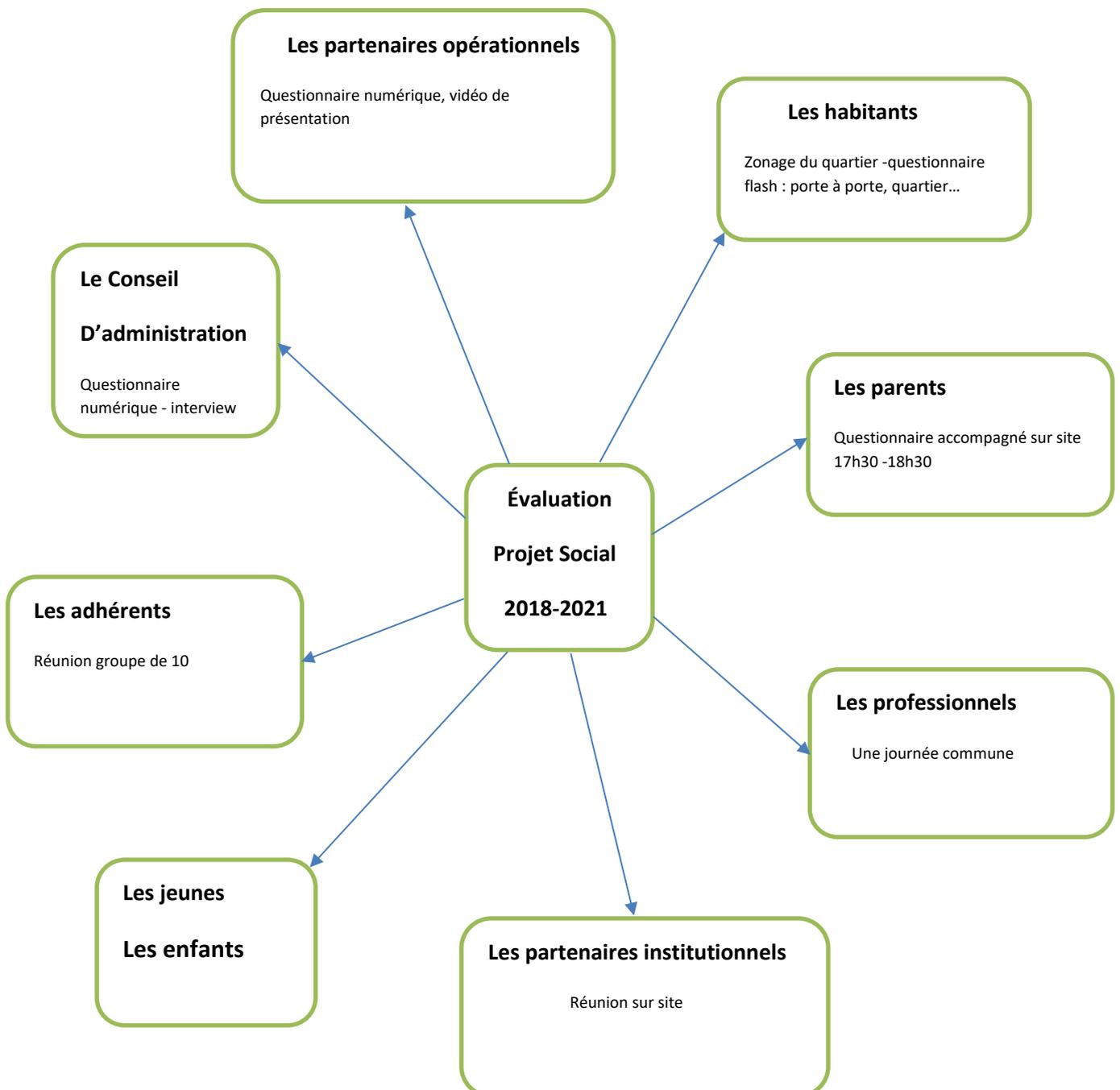
	2023	2024	2025	2026
Charges	1236375	1285830	1337264	1390754
60. achats	29280	30451	31669	32936
61. services ext	37465	38964	40523	42144
62. aut serv ext	81406	84662	88048	91570
63. imp et taxes	44238	46008	47848	49762
64. ch personnel	788986	820545	853367	887502
65 ch gest cour	205000	213200	221728	230597
68. dotations	20000	20800	21632	22497
Produits	1236376	1285831	1337264	1390758
70. rém services	84200	87568	91071	94714
74. sub exploit	858564	892907	928623	965768
75. aut gest cour	245338	255152	265358	275972
76. pds financ	600	624	649	675
77. pds except	44675	46462	48320	50253
79. transf charg	3000	3120	3245	3375

Ce budget prévisionnel sur 4 années reste très hypothétique et lié aux moyens actuels et à l'inflation prévisionnelle de 4%. Nous savons d'ores et déjà qu'il y aura une revalorisation importante des salaires à compter de janvier 2023. Bien que cela soit très impactant pour nos budgets et pour les ressources à envisager, il va sans dire que pour les salariés et le maintien de la professionnalisation pour l'accueil des publics en quartier prioritaire, cette augmentation est pertinente. Nous sommes comme dans tous les secteurs du social, de la prévention et de l'animation confrontés aux difficultés de recrutement des personnels. Un autre élément qui méritera une réflexion collective entre partenaires institutionnels et notre centre, est la diminution des dispositifs de l'Etat pour les aides à l'emploi.

Dans ce contexte très difficile, en plus de notre déficit structurel que nous essayons d'enrayer tant que faire se peut, nous nous obligeons à repenser les modalités de fonctionnement, au sein de notre structure et collectivement dans le réseau des centres sociaux.

Annexes

Annexe n°1 : Organisation générale de l'évaluation



Annexe n°2 : Plaquette générale 2022/2023

BIBLIOTHÈQUE

Ouvert du lundi au jeudi, l'accès à la bibliothèque est gratuit et ouvert à tous.

ATELIER ÉCRITURE

Mardi à 14h. De 2€ à 8€ la séance

Retrouvez aussi : le club lecture, des animations autour de l'écriture, la lecture et la valise en liberté.

JARDIN PARTAGÉ

Un lieu pour : revenir à la terre, créer du lien social, respecter l'environnement.

Rejoignez le jardin partagé de Port-Neuf !

Pour participer, renseignez-vous auprès de la Maison de Quartier. Tel : 05 46 43 51 49

Mail : alexandra.lacotte@cspportneuf.fr

MÉDIATION NUMÉRIQUE

Ouvert du lundi au vendredi sur rendez-vous ou en accès libre suivant les demi-journées.

La Maison de Quartier vous aide au quotidien pour vos démarches en ligne ; accès numérique accessible à tous. Gratuit.

Retrouvez aussi : un atelier informatique, un atelier tablette/smartphone et le prêt de tablettes numériques.

La Maison de Quartier c'est aussi : l'activité "Garage et bricolage", le Conseil Citoyen de Port-Neuf, le café du jeudi, des événements et animations toute l'année!

NOS HORAIRES

Lundi : 14h – 18h30

Mardi : 10h – 12h / 14h – 18h30

Mercredi : 9h – 12h / 14h – 18h30

Jeudi : 9h – 12h / 14h – 18h30

Vendredi : 9h – 12h / 14h – 18h30

Pour participer aux activités, une seule adhésion pour toute la famille au tarif de 15 € pour l'année civile.

Différents tarifs proposés en fonction de vos ressources et situations.

Pour vous inscrire, passez nous voir à l'accueil et nous compléterons ensemble la fiche d'adhésion



Maison de Quartier de Port-Neuf
Place de l'Île de France
17000 La Rochelle
Tél : 05.46.43.51.49
accueil@cspportneuf.fr
www.maisondequartierportneuf.fr

MAISON DE QUARTIER DE PORT-NEUF

CENTRE SOCIAL JEAN BENOIT

PROGRAMMATION
2022 - 2023



53

PETITE ENFANCE

DESCARTES À JOUER, un lieu d'accueil enfants-parents

Un espace de détente et de douceur autour du jeu spécialement conçu pour les enfants de 0 à 6 ans.

Tel : 05 46 00 35 98

Mail : dajmq@cspportneuf.fr

Adresse : Avenue de Bourgogne

VESTIBULE, l'espace de gratuité

Vêtements, jeux, jouets, livres de 0 à 6 ans, venez faire de belles découvertes au sein de cette petite boutique gratuite à l'ambiance chaleureuse.

Tel : 05 46 00 35 98

Adresse : Avenue de Bourgogne

ENFANCE

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Le matin et le soir pendant la période scolaire, pour les enfants âgés d'au moins 2 ans et demi, avant et après l'école, de la maternelle à l'élémentaire du lundi au vendredi.

L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les mercredis et durant les vacances scolaires, pour les enfants âgés d'au moins 3 ans.

Des activités pour tous sont préparées par les animateurs de l'accueil de loisirs.

Pour toutes inscriptions, renseignez-vous auprès de la Maison de Quartier. Tel : 05 46 43 51 49

Mail : sandra.sausseau@cspportneuf.fr

JEUNESSE

LE SECTEUR JEUNESSE

Les mercredis et durant les vacances scolaires, pour les jeunes à partir de 11 ans.

Des activités et des projets proposés dans lesquels les jeunes s'investissent par intérêt, qu'ils soient culturels, artistiques, sportifs, citoyens.

Pour toutes inscriptions, renseignez-vous auprès de la Maison de Quartier. Tel : 05 46 43 51 49

Mail : cyril.braynas@cspportneuf.fr

ADULTES

AQUAGYM - NOUVEAU -

Mardi 1 fois/mois. De 2€ à 9,5€ la séance

AMIS DU VENDREDI (tricot et couture)

Vendredi de 14h à 17h. Gratuit

ATELIER CRÉATIF/ART FLORAL

Vendredi de 14h30 à 16h. De 3€ à 12€ la séance

ATELIER CUISINE

Vendredi de 10h à 14h. De 0,5€ à 5€ la séance

ATELIER MÉMOIRE

Mardi de 10h à 11h30. De 10€ à 35€ module de 5 séances

ATELIER PÂTISSERIE

Jeudi 1 fois/mois. De 3€ à 11€ la séance

CHORALE - NOUVEAU -

Mercredi de 18h30 à 20h. De 30€ à 150€ l'année

CONVERSATION FRANÇAISE

Jeudi de 14h à 16h. Gratuit

CLUB AMITIÉS ACCUEIL (jeux de cartes)

Mardi de 14h à 17h. Adhésion au club.

FITNESS

Mardi de 10h30 à 11h30. De 30€ à 150€ l'année

GOURMET/TABLES D'HÔTES

Jeudi 1 fois/mois. A 12h30. De 4€ à 14€ le repas

MARCHE NORDIQUE - NOUVEAU -

Vendredi de 10h à 11h30. De 30€ à 150€ l'année

MARCHE PLAISIR

Lundi de 14h30 à 16h30. De 0,5€ à 3€ la séance

PISCINE

Mardi de 14h30 à 17h. De 1€ à 6€ la séance

SOPHROLOGIE

Jeudi de 11h à 12h. Paiement à l'intervenant

SORTIES DU JEUDI

Jeudi 1 fois/mois. Tarif à la journée.

TAI-CHI

Jeudi 9h à 11h. Paiement à l'intervenant

THÉÂTRE - NOUVEAU -

Lundi de 14h à 16h. De 10€ à 120€ l'année

YOGA - NOUVEAU -

Jeudi de 18h30 à 20h. De 30€ à 150€ l'année

Tous les tarifs sont soumis au quotient familial.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à la

Maison de Quartier. Tel : 05 46 43 51 49

Mail : accueil@cspportneuf.fr



Programme des vacances d'octobre 2022 2^e semaine

inscriptions à partir du mardi 04 octobre à 14h30
Vous pouvez me joindre directement à sandrasausseau@esportneuf.fr

Maternelle (à partir de 3 ans) LES PETITES CANAILLES Les couleurs Lundi 31 octobre Matin : chasse aux bonbons Après-midi : défilé de mode Mardi 01 novembre Matin : féria Après-midi : féria Mercredi 02 novembre Matin : matriciel Après-midi : bûchet couleurs Jeudi 03 novembre Matin : film d'animation Après-midi : parcours à la peinture de croquis	Moyens CP / CE1 / CE2 LES TEAM ROCKET famille Adam's Lundi 31 octobre Journée : piscine Chateaulain prévoir pique-nique, goûter et boisson Mardi 01 novembre Matin : féria Après-midi : féria Mercredi 02 novembre Matin : spectacle "Le trésor de Calico Jack" / Histoire de Eve Après-midi : capture des Adam's Jeudi 03 novembre Matin : atelier maquillage / atelier costume Après-midi : la fête d'Halloween Vendredi 04 novembre Matin : film d'animation Après-midi : film d'animation	Grands CM1 / CM2 LES OTAKOU Stranger Things Lundi 31 octobre Matin : cadre photo Halloween / déco pour le boum Après-midi : boum année 80 Mardi 01 novembre Matin : féria Après-midi : féria Mercredi 02 novembre Matin : entraînement du FBI Après-midi : séance grand écran Jeudi 03 novembre Matin : scientifique KGB / cherche et trouve II Après-midi : la chasse d'Halloween Vendredi 04 novembre Journée : piscine Chateaulain prévoir pique-nique, goûter et boisson
---	--	--

Centre Social Jean Benoit, Maison de Quartier, Place de l'Île de France, 17000 La Rochelle Tel. 05.46.43.51.49

Programme des vacances d'octobre 2022 1^{re} semaine

inscriptions à partir du mardi 04 octobre à 14h30
Vous pouvez me joindre directement à sandrasausseau@esportneuf.fr

Maternelle (à partir de 3 ans) LES PETITES CANAILLES Les couleurs Lundi 24 octobre Matin : chat couleurs Après-midi : fresque sur les couleurs Mardi 25 octobre Matin : arc-en-ciel / Paon de couleur / pochette souvenir / activités couleurs Après-midi : la queue du renard Mercredi 26 octobre Journée : piscine Chateaulain prévoir pique-nique, goûter et boisson 8H30 à 17h45 Jeudi 27 octobre Matin : jeux de cotation Après-midi : jeux de mines amovibles Vendredi 28 octobre Matin : décoration pots de bonbons Halloween Après-midi : chasse au trésor des couleurs	Moyens CP / CE1 / CE2 LES TEAM ROCKET Famille Adam's Lundi 24 octobre Matin : décode ton message Après-midi : la queue du diable Mardi 25 octobre Matin : loup garou Après-midi : dauphins plongeurs Mercredi 26 octobre Matin : événement Halloween / jeu de la momie Après-midi : pâte à sel / la géométrie Jeudi 27 octobre Matin : potion magique / monstre hanté Après-midi : belle ou coquine Vendredi 28 octobre Journée : Jeu d'Halloween I prévoir pique-nique, goûter et boisson	Grands CM1 / CM2 LES OTAKOU Stronger Things Lundi 24 octobre Matin : biennesse Hawkins Après-midi : jim hopper game Mardi 25 octobre Matin : loup garou slaven Après-midi : escape Hawkins village Mercredi 26 octobre Matin : balade mystère Après-midi : jeux vidéo année 80 Jeudi 27 octobre Matin : photo custom / flaqueur mental Après-midi : les jeux du monde à l'envers Vendredi 28 octobre Journée : prépa pizza II prévoir pique-nique, goûter et boisson
---	---	---

Centre Social Jean Benoit, Maison de Quartier, Place de l'Île de France, 17000 La Rochelle Tel. 05.46.43.51.49

Les Tarifs

Le Tarif participe à l'accueil de votre enfant à hauteur de : 0,55€/heure

Services	Jeune	Adulte
1h	0,55	1,10
1h30	0,83	1,65
2h	1,10	2,20
2h30	1,38	2,75
3h	1,65	3,30
3h30	1,93	3,85
4h	2,20	4,40
4h30	2,48	4,95
5h	2,75	5,50
5h30	3,03	6,05
6h	3,30	6,60
6h30	3,58	7,15
7h	3,85	7,70
7h30	4,13	8,25
8h	4,40	8,80
8h30	4,68	9,35
9h	4,95	9,90
9h30	5,23	10,45
10h	5,50	11,00
10h30	5,78	11,55
11h	6,05	12,10
11h30	6,33	12,65
12h	6,60	13,20
12h30	6,88	13,75
13h	7,15	14,30
13h30	7,43	14,85
14h	7,70	15,40
14h30	7,98	15,95
15h	8,25	16,50
15h30	8,53	17,05
16h	8,80	17,60
16h30	9,08	18,15
17h	9,35	18,70
17h30	9,63	19,25
18h	9,90	19,80
18h30	10,18	20,35
19h	10,45	20,90
19h30	10,73	21,45
20h	11,00	22,00
20h30	11,28	22,55
21h	11,55	23,10
21h30	11,83	23,65
22h	12,10	24,20
22h30	12,38	24,75
23h	12,65	25,30
23h30	12,93	25,85
24h	13,20	26,40
24h30	13,48	26,95
25h	13,75	27,50
25h30	14,03	28,05
26h	14,30	28,60
26h30	14,58	29,15
27h	14,85	29,70
27h30	15,13	30,25
28h	15,40	30,80
28h30	15,68	31,35
29h	15,95	31,90
29h30	16,23	32,45
30h	16,50	33,00
30h30	16,78	33,55
31h	17,05	34,10
31h30	17,33	34,65
32h	17,60	35,20
32h30	17,88	35,75
33h	18,15	36,30
33h30	18,43	36,85
34h	18,70	37,40
34h30	18,98	37,95
35h	19,25	38,50
35h30	19,53	39,05
36h	19,80	39,60
36h30	20,08	40,15
37h	20,35	40,70
37h30	20,63	41,25
38h	20,90	41,80
38h30	21,18	42,35
39h	21,45	42,90
39h30	21,73	43,45
40h	22,00	44,00
40h30	22,28	44,55
41h	22,55	45,10
41h30	22,83	45,65
42h	23,10	46,20
42h30	23,38	46,75
43h	23,65	47,30
43h30	23,93	47,85
44h	24,20	48,40
44h30	24,48	48,95
45h	24,75	49,50
45h30	25,03	50,05
46h	25,30	50,60
46h30	25,58	51,15
47h	25,85	51,70
47h30	26,13	52,25
48h	26,40	52,80
48h30	26,68	53,35
49h	26,95	53,90
49h30	27,23	54,45
50h	27,50	55,00
50h30	27,78	55,55
51h	28,05	56,10
51h30	28,33	56,65
52h	28,60	57,20
52h30	28,88	57,75
53h	29,15	58,30
53h30	29,43	58,85
54h	29,70	59,40
54h30	29,98	59,95
55h	30,25	60,50
55h30	30,53	61,05
56h	30,80	61,60
56h30	31,08	62,15
57h	31,35	62,70
57h30	31,63	63,25
58h	31,90	63,80
58h30	32,18	64,35
59h	32,45	64,90
59h30	32,73	65,45
60h	33,00	66,00
60h30	33,28	66,55
61h	33,55	67,10
61h30	33,83	67,65
62h	34,10	68,20
62h30	34,38	68,75
63h	34,65	69,30
63h30	34,93	69,85
64h	35,20	70,40
64h30	35,48	70,95
65h	35,75	71,50
65h30	36,03	72,05
66h	36,30	72,60
66h30	36,58	73,15
67h	36,85	73,70
67h30	37,13	74,25
68h	37,40	74,80
68h30	37,68	75,35
69h	37,95	75,90
69h30	38,23	76,45
70h	38,50	77,00
70h30	38,78	77,55
71h	39,05	78,10
71h30	39,33	78,65
72h	39,60	79,20
72h30	39,88	79,75
73h	40,15	80,30
73h30	40,43	80,85
74h	40,70	81,40
74h30	40,98	81,95
75h	41,25	82,50
75h30	41,53	83,05
76h	41,80	83,60
76h30	42,08	84,15
77h	42,35	84,70
77h30	42,63	85,25
78h	42,90	85,80
78h30	43,18	86,35
79h	43,45	86,90
79h30	43,73	87,45
80h	44,00	88,00
80h30	44,28	88,55
81h	44,55	89,10
81h30	44,83	89,65
82h	45,10	90,20
82h30	45,38	90,75
83h	45,65	91,30
83h30	45,93	91,85
84h	46,20	92,40
84h30	46,48	92,95
85h	46,75	93,50
85h30	47,03	94,05
86h	47,30	94,60
86h30	47,58	95,15
87h	47,85	95,70
87h30	48,13	96,25
88h	48,40	96,80
88h30	48,68	97,35
89h	48,95	97,90
89h30	49,23	98,45
90h	49,50	99,00
90h30	49,78	99,55
91h	50,05	100,10
91h30	50,33	100,65
92h	50,60	101,20
92h30	50,88	101,75
93h	51,15	102,30
93h30	51,43	102,85
94h	51,70	103,40
94h30	51,98	103,95
95h	52,25	104,50
95h30	52,53	105,05
96h	52,80	105,60
96h30	53,08	106,15
97h	53,35	106,70
97h30	53,63	107,25
98h	53,90	107,80
98h30	54,18	108,35
99h	54,45	108,90
99h30	54,73	109,45
100h	55,00	110,00

Tarifs Garderie

Garderie du matin : 7h30 - 9h00
Garderie du soir : 17h00 - 18h30

Services	Jeune	Adulte
1h	0,55	1,10
1h30	0,83	1,65
2h	1,10	2,20
2h30	1,38	2,75
3h	1,65	3,30
3h30	1,93	3,85
4h	2,20	4,40
4h30	2,48	4,95
5h	2,75	5,50
5h30	3,03	6,05
6h	3,30	6,60
6h30	3,58	7,15
7h	3,85	7,70
7h30	4,13	8,25
8h	4,40	8,80
8h30	4,68	9,35
9h	4,95	9,90
9h30	5,23	10,45
10h	5,50	11,00
10h30	5,78	11,55
11h	6,05	12,10
11h30	6,33	12,65
12h	6,60	13,20
12h30	6,88	13,75
13h	7,15	14,30
13h30	7,43	14,85
14h	7,70	15,40
14h30	7,98	15,95
15h	8,25	16,50
15h30	8,53	17,05
16h	8,80	17,60
16h30	9,08	18,15
17h	9,35	18,70
17h30	9,63	19,25
18h	9,90	19,80
18h30	10,18	20,35
19h	10,45	20,90
19h30	10,73	21,45
20h	11,00	22,00
20h30	11,28	22,55
21h	11,55	23,10
21h30	11,83	23,65
22h	12,10	24,20
22h30	12,38	24,75
23h	12,65	25,30
23h30	12,93	25,85
24h	13,20	26,40
24h30	13,48	26,95
25h	13,75	27,50
25h30	14,03	28,05
26h	14,30	28,60
26h30	14,58	29,15
27h	14,85	29,70
27h30	15,13	30,25
28h	15,40	30,80
28h30	15,68	31,35
29h	15,95	31,90
29h30	16,23	32,45
30h	16,50	33,00
30h30	16,78	33,55
31h	17,05	34,10
31h30	17,33	34,65
32h	17,60	35,20
32h30	17,88	35,75
33h	18,15	36,30
33h30	18,43	36,85
34h	18,70	37,40
34h30	18,98	37,95
35h	19,25	38,50
35h30	19,53	39,05
36h	19,80	39,60
36h30	20,08	40,15
37h	20,35	40,70
37h30	20,63	41,25
38h	20,90	41,80
38h30	21,18	42,35
39h	21,45	42,90
39h30	21,73	43,45
40h	22,00	44,00
40h30	22,28	44,55
41h	22,55	45,10
41h30	22,83	45,65
42h	23,10	46,20
42h30	23,38	46,75
43h	23,65	47,30
43h30	23,93	47,85
44h	24,20	48,40
44h30	24,48	48,95
45h	24,75	49,50
45h30	25,03	50,05
46h	25,30	50,60
46h30	25,58	51,15
47h	25,85	51,70
47h30	26,13	52,25
48h	26,40	52,80
48h30	26,68	53,35
49h	26,95	53,90
49h30	27,23	54,45
50h	27,50	55,00
50h30	27,78	55,55
51h	28,05	56,10
51h30	28,33	56,65
52h	28,60	57,20
52h30	28,88	57,75
53h	29,15	58,30
53h30	29,43	58,85
54h	29,70	59,40
54h30	29,98	59,95
55h	30,25	60,50
55h30	30,53	61,05

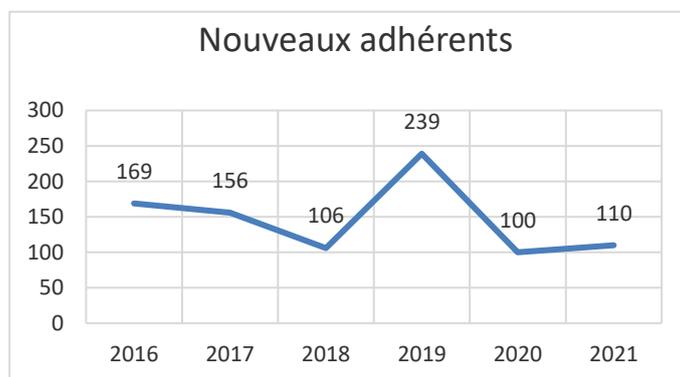
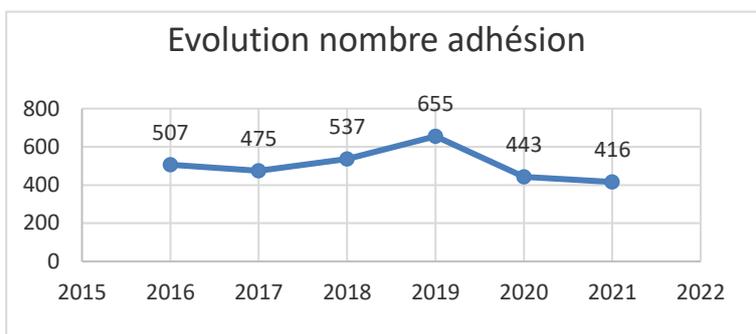
Annexe n°3 : Vie associative

Les adhérents de la Maison de Quartier

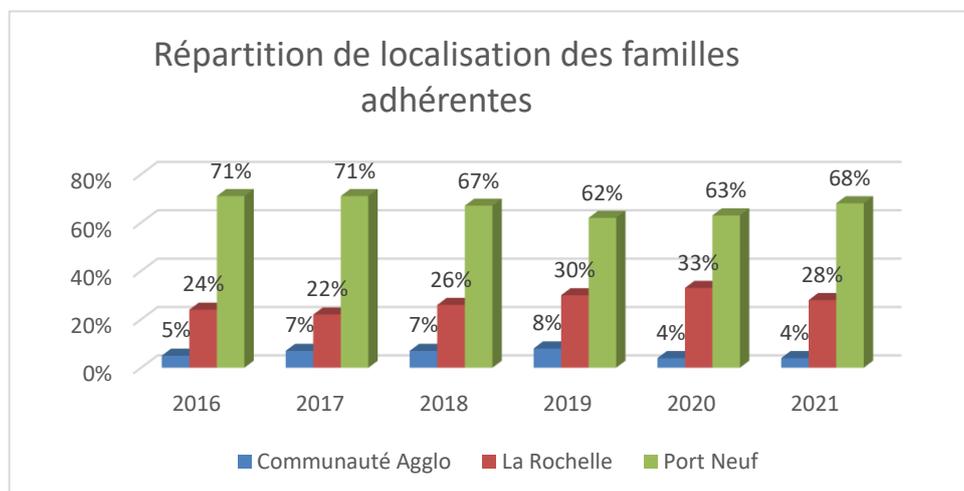
Pour rappel, l'adhésion familiale est de 15 Euros, et depuis le 1er Janvier 2020, l'adhésion a été souscrite en année civile. La crise sanitaire, vécue depuis mars 2020, s'est poursuivie sur 2021. Certes, les périodes de fermeture furent moins longues, mais bon nombre d'activités n'ont pu être maintenues compte tenu des obligations demandées en pass sanitaire, puis pass vaccinal.

Pour beaucoup de nos adhérents, la crainte l'a emporté sur le désir de revenir, mais l'on constate tout de même une augmentation des adhésions nouvelles, dues à l'installation de nouvelles familles, avec enfant(s), sur La Rochelle.

56



La domiciliation des adhérents



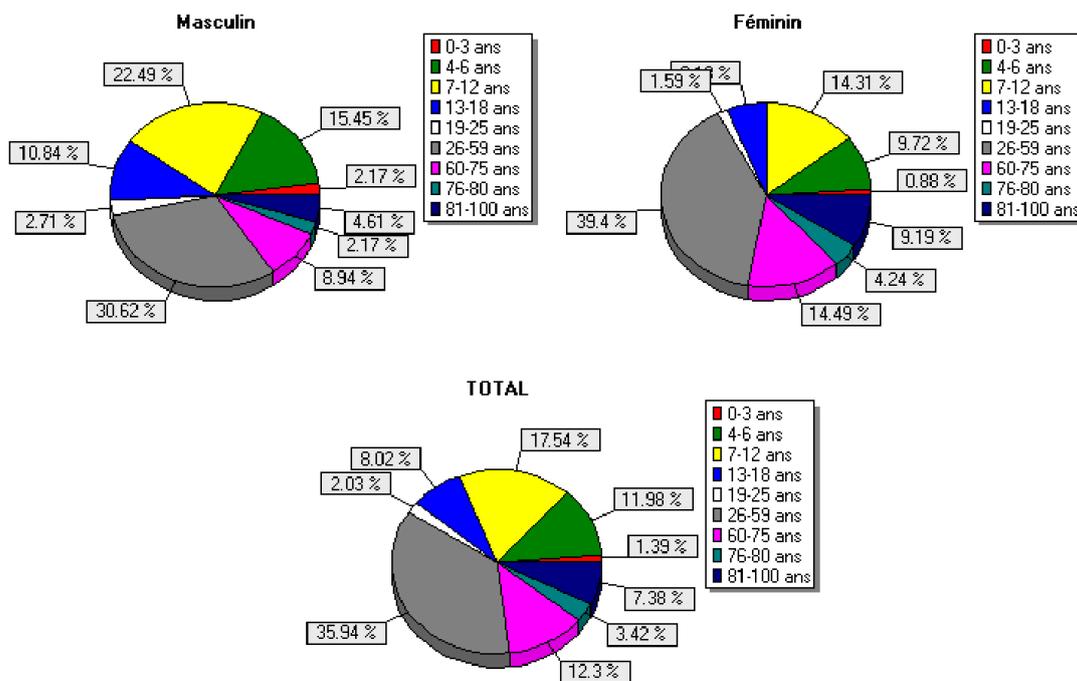
Répartition des adhérents par tranche d'âge

Pyramide des ages

Adhérents entre le 01.01.2021 et le 31.12.2021

Age	Masculin		Féminin		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0 - 3	8	1 %	5	1 %	13	1 %
4 - 6	57	6 %	55	6 %	112	12 %
7 - 12	83	9 %	81	9 %	164	18 %
13 - 18	40	4 %	35	4 %	75	8 %
19 - 25	10	1 %	9	1 %	19	2 %
26 - 59	113	12 %	223	24 %	336	36 %
60 - 75	33	4 %	82	9 %	115	12 %
76 - 80	8	1 %	24	3 %	32	3 %
81 - 100	17	2 %	52	6 %	69	7 %
Total	369	39 %	566	61 %	935	100 %

57



Pas de changement majeur dans la répartition des publics. La tranche des 26 -59 ans est toujours dominante (336). Elle correspond pour la plupart aux parents des enfants inscrits au centre de loisirs. De la même manière, les plus de 60 ans sont très largement représentés (115). Ce sont ces personnes que l'on retrouve participantes aux activités adultes du centre

La répartition hommes/femmes reste toujours dans les mêmes proportions.

La Maison de Quartier : un lieu partagé

Une Maison de Quartier « partagée » a repris un peu de ses activités après 2020. Toutefois, les protocoles sanitaires imposés n'ont pas toujours permis d'ouvrir le centre social comme lors d'un fonctionnement normal.

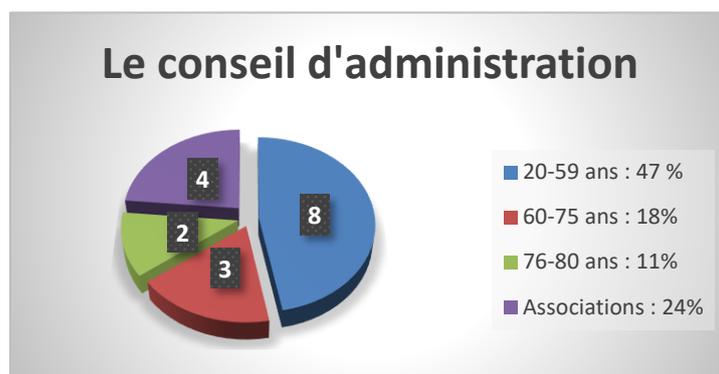
Nous avons en 2021 réalisé **prêts** de locaux, une légère reprise après plusieurs mois d'arrêt total.

Le bénévolat à la Maison de Quartier

Nous présentons les différents types de bénévoles présents à la Maison de Quartier. En effet, une personne peut être considérée comme bénévole à partir du moment où elle participe au fonctionnement du Centre Social, que ce soit en tant qu'administratrice, accompagnatrice lors d'une activité et/ou participante à l'organisation lors d'un événement.

Le bénévolat est bien entendu en lien direct avec l'activité. A la suite de 2020, le bénévolat lié aux activités n'a pu être vraiment réactivé.

Les administrateurs et administratrices

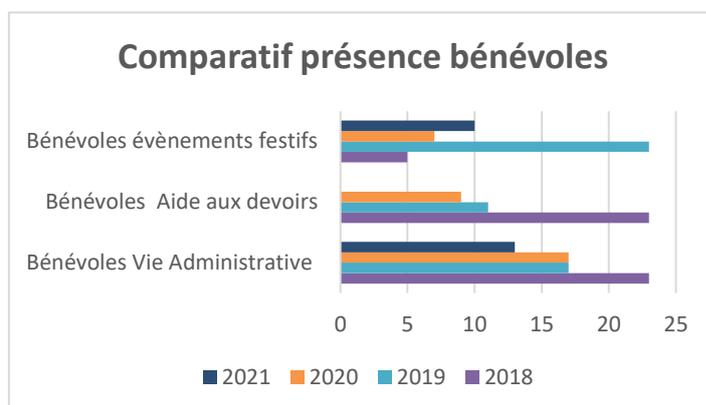


Les administrateurs et administratrices se réunissent une fois par trimestre. Le bureau (président, vice-présidente, trésorière, vice trésorier, secrétaire, vice-secrétaire) se réunit une fois par mois. Le directeur de la structure est présent aux différentes instances.

Les bénévoles de l'aide aux devoirs, ainsi que ceux intervenant sur les évènements festifs n'ont pu reprendre compte tenu des restrictions ou annulations liées au protocole sanitaire.

Toutefois, lors de la conception de la maquette de Port-Neuf, plus d'une vingtaine de personnes habitant sur le quartier ont permis la réalisation de ce projet. Le détail sera relaté dans la partie « Adultes » de ce rapport d'activité. Il en sera de même pour les bénévoles intervenant sur la bibliothèque.

Quelques chiffres récapitulatifs



59

Les associations adhérentes

Associations adhérentes à La Maison de Quartier de Port Neuf						
Nom de l'association	Siège Social	2017	2018	2019	2020	2021
U.N.A.P.E.I. 17	Av Paul LANGEVIN 17134 PERIGNY	X	X	X	X	X
Club Amitiés Accueil	MQ Port-Neuf Place de L'île de France 17000 LA ROCHELLE	X	X	X	X	X
Club Supporters du Stade Rochelais	27 Av du Mal JUIN 17000 LA ROCHELLE	X	X	X	X	X
C.N.L.	10 Rue de MONTREAL 17000 La ROCHELLE	X	X	X	X	X
Comité de Quartier de PN	MQ Port-Neuf Place de L'île de France 17000 La ROCHELLE	X	X	X	X	X
Maison associative de la Santé 17	74 Avenue de Bourgogne 17000 LA ROCHELLE				X	X
MALILA	8 Rue du Dr ROUX 17000 LA ROCHELLE			X	X	
Méli Mélo	38 rue du Mal Juin 17000 LA ROCHELLE	X	X	X	X	X
Paroles de Rochelais	10 Rue de MONTREAL 17000 LA ROCHELLE			X	X	
Pas à Pas	MQ Port-Neuf Place de L'île de France 17000 LA ROCHELLE	X	X			
Pétanque Rochelaise	22 Rue de Normandie 17000 LA ROCHELLE	X	X	X		
Régie de Quartier Diagonales	41 Avenue DANTON 17000 LA ROCHELLE	X	X	X	X	
Théatraporte	49 Av d'Oslo 17000 LA ROCHELLE			X	X	
Syndic Copropriété Richelieu	Rue Philippe Vincent 17000 LA ROCHELLE					X

L'adhésion associative est libre. A ce jour, nous ne demandons pas aux associations utilisatrices de nos locaux une adhésion systématique. Malgré le contexte, en guise

de soutien, les associations ont maintenu majoritairement leur adhésion en 2020 et 2021.

Conclusion vie associative

Nous notons en 2019 une belle dynamique associative, avec des chiffres partout en hausse. La crise sanitaire, les confinements, fermetures, adaptations ont bien entendu « cassé » cette dynamique. La dynamique de « reconstitution » que nous pensions amorcer en 2021 ne s'est pas confirmée, ceci étant lié aussi à la carence de direction durant de nombreux mois. Les chiffres annoncés sont donc conjoncturels et le centre social devra « reconstituer » cette dynamique sur les années à venir.

